



**Décisions du Président de la République**

**Vision innovante  
pour une gouvernance  
décentralisée**

Lire en page 03

P07

ORAN

En faire un «pôle pluri-touristique» attractif  
**Vieux bâti, un des soucis majeurs à Oran**

Bibliothèque communale Bakhti-Benaouda  
**Participation d'environ 30 romanciers et poètes  
à l'exposition des écrivains**

Incendie dans d'une station - service  
**100 pompiers dans une bataille contre le feu**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Union arabe du sport militaire

**Saïd Chanegriha décoré de la médaille d'or du 1er degré**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été décoré, jeudi à Alger, de la médaille d'or du premier degré de l'Union arabe du sport militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "En signe de reconnaissance et de considération pour son soutien permanent au sport militaire et sa contribution à la concrétisation du slogan de l'Union arabe du sport militaire (La fraternité à travers le sport), Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a été décoré aujourd'hui, jeudi 26 décembre 2024, en lui décernant la médaille d'or du premier degré de l'Union arabe du sport militaire", précise la même source. "Cette distinction a été reçue par le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère, au nom du Général d'Armée lors de la cérémonie de clôture du 3e championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe du sport militaire, qui s'est déroulée au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes militaires de Ben Aknoun en première Région militaire", ajoute le communiqué du MDN.

se nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a été décoré aujourd'hui, jeudi 26 décembre 2024, en lui décernant la médaille d'or du premier degré de l'Union arabe du sport militaire", précise la même source. "Cette distinction a été reçue par le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère, au nom du Général d'Armée lors de la cérémonie de clôture du 3e championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe du sport militaire, qui s'est déroulée au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes militaires de Ben Aknoun en première Région militaire", ajoute le communiqué du MDN.

Prolongation du congé de maternité

**Le Gouvernement examine un avant-projet de loi relative aux assurances sociales**

Le Gouvernement a examiné, mercredi lors de sa réunion, un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux assurances sociales, visant à garantir la promotion des droits de la femme, notamment la prolongation de la durée du congé de maternité, en exécution des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a pré-

sidé, ce mercredi 25 décembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n 83-11 du 2 juillet 1983, relative aux assurances sociales, visant à garantir l'autonomisation de la femme et la promotion de ses droits, notamment la prolongation de la durée du congé de maternité, et ce, en exécution des engagements de Monsieur le Président de la République", précise la même source.

Le film documentaire en débat au Club de presse de Ooredoo

**La préservation de la mémoire nationale au cœur du devoir journalistique**

Dans le cadre des activités de son Club de Presse, et coïncidant avec la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, Ooredoo a organisé, ce mercredi 25 décembre 2024, la 80ème session de formation au profit des journalistes, portant sur le thème: «Le rôle de la production cinématographique historique dans la préservation de la mémoire nationale». Cette session de formation, qui s'est déroulée à Akadimia de Ooredoo, a été animée par M. Saïd Oulmi, réalisateur et documentariste émérite, reconnu pour sa passion et son engagement à mettre en lumière les chapitres les plus édifiants de l'histoire de l'Algérie, notamment durant la période coloniale. M. Oulmi a évoqué l'importance du film documentaire dans la narration des événements historiques, la préservation de la mémoire collective et la communiquer aux générations futures, ainsi que la contribution du film documentaire historique à l'édification de l'identité nationale et au renforcement de l'esprit de citoyenneté.

Il a expliqué aux participants les étapes de réalisation d'un film documentaire historique, de l'idée à la diffusion, et les piliers sur lesquels il se construit: à partir de documents écrits, d'archives audiovisuelles, de témoignages en direct, d'interventions de chercheurs et d'historiens et de lieux de mémoire. Pour éclairer davantage la vision aux journalistes, il a présenté comme modèle la série «témoins de la mémoire» qui traitait la tragédie des exilés algériens en Calédonie, cette page noire de l'histoire

Président de la République

**Mesures de grâce présidentielle et d'apaisement au profit de 2.471 détenus**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, mercredi, des mesures de grâce présidentielle et des mesures d'apaisement au profit de 2.471 détenus, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, ce jour, des mesures de grâce présidentielle et des mesures d'apaisement au profit de 2.471 détenus, englobant les catégories suivantes:

- Une remise totale de la peine pour les personnes non incarcérées ayant été condamnées définitivement à une peine inférieure ou égale à 24 mois,
- Une remise totale de la peine pour les personnes détenues condamnées à une peine inférieure ou égale à 18 mois,

- Une remise partielle de la peine de 18 mois pour les personnes détenues condamnées définitivement dont la peine dépasse 18 mois mais n'excède pas 30 ans. La remise totale ou partielle de peine est portée à 24 mois pour les détenus condamnés définitivement âgés de 65 ans ou plus, les mineurs, les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de 3 ans. Le président de la République a également décidé de maintenir les exceptions à la grâce pour les catégories mentionnées dans le décret présidentiel. Par ailleurs, le président de la République a décidé des mesures de remise totale du restant de la peine au profit de 14 détenus condamnés définitivement pour des crimes d'atteinte à l'ordre public...", lit-on dans le communiqué.

CRA - Al Salam Bank Algeria

**Convention pour accompagner les projets de femmes au foyer**

Une convention a été signée, jeudi à Alger, entre le Croissant-Rouge algérien (CRA), "Al Salam Bank Algeria", l'établissement "Iamal" et la compagnie "Salama Assurances" pour accompagner les projets de femmes au foyer. Cette convention vise à "renforcer l'effort social commun à travers le lancement de projets de développement au profit des catégories défavorisées de la société", précise un communiqué du CRA. La convention porte sur "le financement de pro-

jets destinés aux femmes veuves pour assurer leur autonomisation socioéconomique et les encourager à contribuer activement à améliorer leurs conditions de vie", ainsi que sur "le soutien aux projets durables favorisant le développement local et renforçant le tissu social", selon la même source. Le CRA assure "l'accompagnement post-projet à travers l'acquisition de produits des projets d'une soixantaine de femmes issues de six (6) wilayas", note le communiqué.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest  
Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Décisions du président de la République

# Vision innovante pour une gouvernance décentralisée

Par B.Habib

La dernière rencontre Gouvernement-Walis a été fort prometteuse et riche en enseignements et orientations données par le président de la République. Une réunion clé durant le second mandat de Tebboune d'autant qu'elle intervient à la fin décembre 2024 et début 2025. Le président algérien veut coûte que coûte que les walis territoriaux démarrent la nouvelle année sous de meilleurs auspices concernant notamment l'amélioration de la gestion des affaires courantes des populations et de leur cadre de vie. Pour cela, le président a tracé des orientations à mettre en œuvre, à adopter et à suivre par les walis. Ces orientations tournent autour d'un seul mot d'ordre: pour un nouveau mode de gestion décentralisée et équitable à tous les niveaux à l'échelle locale outre la promotion des services entre autres public et administratif et l'amélioration qualitative du cadre de vie des citoyens. Ces trois axes font partie intégrante d'une vision ayant pour dessein de conférer à la population un cadre de vie moderne. C'est le bien fondé de la nouvelle stratégie de développement local prônée par le président de la République Abdelmajid Tebboune. C'est ce qui est d'ores et déjà considéré comme une réforme en profondeur des collectivités locales en 2025 et le président a choisi exprès ce timing pour des considérations d'anticipation et de prise de rigueur dans les actions des responsables locaux. Ce que certains oublieront, sans nul doute, c'est que le président de la République a décidé d'organiser et de présider lui-même cette rencontre Gouvernement-Walis afin de parachever le processus de l'Algérie nouvelle pour lequel, rappelons-le, il s'est engagé au début de son premier mandat. Un pro-

cessus du reste long qui demande la patience, la persévérance, la constance des efforts et même parfois quand cela l'exige, des sacrifices des responsables et des walis en particulier. En plus, le caractère de cette nouvelle rencontre Gouvernement-Walis est assez spécial. Il y a d'abord l'annonce de réformes en profondeur des codes : communal et de wilaya. Ensuite, il y a certaines informations entretenues quoique non officielles sur une probable fin anticipée du mandat des APC et la tenue d'élections locales en 2025 sauf, bien sûr, une décision de les maintenir jusqu'au bout de leur mandat. Ces paramètres influent également sur les actions et les décisions prises par les responsables locaux envers les citoyens. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M.Brahim Merad, a affirmé, mercredi à Alger, que les décisions annoncées par le président de la République, M.Abdelmajid Tebboune, dans son allocution d'orientation à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-Walis, portent une vision innovante visant à instaurer un mode de gouvernance décentralisé et équitable en matière de développement, de promotion des services publics et d'amélioration du cadre de vie des citoyens. Dans son allocution, lors de la cérémonie de clôture des travaux de la rencontre Gouvernement-Walis au Club des Pins au Palais des Nations, présidée par le Premier ministre, M.Nadir Larbaoui, M.Merad a indiqué que cette rencontre a été marquée par "une allocution d'orientation importante du président de la République, qui a éclairé le contenu des travaux des ateliers et encadré les débats", ajoutant que cette allocution comprenait "des orientations pertinentes à mettre en œuvre, chacun dans son domaine respectif, avec le plus grand soin et la plus grande rigueur".

Le président de la République a annoncé d'importantes décisions concrétisant sa vision innovante visant à instaurer un mode de gouvernance fondé sur la décentralisation et l'équité en matière de développement, la promotion des services publics et l'amélioration du cadre de vie des citoyens", ainsi que "l'encouragement de l'initiative économique", a précisé le ministre, ajoutant que "ces objectifs ont constitué le fil conducteur des travaux des cinq ateliers de cette rencontre où cadres, élus et experts ont discuté des mécanismes nécessaires pour les atteindre". Après avoir évoqué "l'attention particulière" accordée par le président de la République au processus de numérisation de tous les domaines, M. Merad a réaffirmé que "toutes les politiques et décisions du président de la République visent à prendre en charge le citoyen et à lui assurer un cadre de vie digne". Il a rappelé également que les participants à cette rencontre ont abordé de manière "interactive les différents axes inscrits et formulé des propositions consensuelles entre les niveaux central et local", soulignant que ces propositions "incluent un certain nombre de dispositions et de mécanismes à même d'accélérer la cadence des différents chantiers ouverts et de renforcer leur efficacité". Après avoir exprimé ses remerciements au Premier ministre pour "l'attention particulière accordée aux travaux des cinq ateliers où il a veillé personnellement à leur suivi, en assistant à certains d'entre eux et en donnant des orientations essentielles aux participants", le ministre de l'Intérieur a salué "les échanges francs des vues et les débats approfondis des participants dans le but de renforcer les acquis et ouvrir de nouvelles perspectives conformément aux orientations du président de la République".

## Orientations du président de la République

### Une feuille de route pour accélérer le développement local

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé que les orientations données, mardi, par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, dans son allocution lors de la rencontre Gouvernement-walis, constituaient une feuille de route pour accélérer la cadence du développement local et conférer davantage d'efficacité à la mise en œuvre des politiques publiques. Intervenant à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, tenue au Palais des Nations (Club des Pins-Alger) sous le thème "Collectivités locales: locomotive du développement national", M. Merad a précisé que cette rencontre périodique visait à "garantir une coordination continue et une synergie à même de conférer davantage d'efficacité à la mise en œuvre des politiques publiques et de répondre aux aspirations des citoyens". Des aspirations "placées au centre des préoccupations du président de la République", a-t-il dit, en voulant pour preuve "les orientations judiciaires données aujourd'hui par le président de la République dans son discours pour accélérer la cadence du développement local, en tant que levier du développement national, lesquelles orientations serviront de feuille de route que chacun d'entre nous, à son niveau de responsabilité, veillera à mettre en œuvre". Et de souligner que "la réalisation d'un équilibre en matière de développement entre les différentes régions du pays est l'un des fondements sur lesquels repose l'approche de développement décidée par le président de la République et que les collectivités locales s'attèlent à mettre en œuvre à travers un vaste programme de rattrapage dans les zones d'ombre avec une enveloppe de plus de 341 milliards de dinars". Ce programme a permis de réaliser "plus de 29.000 projets, soit l'équivalent de 98,7%", a-t-il précisé, ajoutant que "les efforts consentis ont permis d'atteindre des indicateurs exceptionnels au profit de près de 6,2 millions d'habitants, notamment le raccordement de plus de 580.000 habitations au réseau d'eau potable et de plus de 100.000 habitations au réseau électrique, outre la réhabilitation et la rénovation de 9.000 km de routes et l'ouverture de 5.000 km de pistes dans ces régions". Il a expliqué que "ces projets réalisés dans un laps de temps relativement court ont révélé l'écart de développement considérable qui a été comblé", insistant sur la nécessité de "prendre les mesures nécessaires pour éviter pareils dysfonctionnements à l'avenir et garantir une répartition équitable des programmes de développement local, notamment en étant constamment à l'écoute des citoyens et en consacrant les principes de la démocratie participative". "Après que les dix (10) wilayas du Sud ont entamé leur processus de développement, la création des sept (7) wilayas déléguées a permis de lancer une nouvelle dynamique de développement visant à combler les lacunes et à assurer une meilleure prise en charge des préoccupations de leurs habitants, notamment grâce aux enveloppes budgétaires allouées dans la loi de finances 2025", annonçant, par là même, "le début de l'installation des quatre (4) nouvelles circonscriptions administratives, dont le Conseil des ministres a approuvé la proposition de promotion cette semaine, afin qu'elles puissent, à leur tour, tracer leurs propres repères en matière de développement". A cette occasion, le ministre a affirmé que son secteur "contribue au renforcement continu de la cadence de développement local et à la prise en charge des préoccupations exprimées par les citoyens, notamment à travers le programme de soutien au développement socioéconomique des collectivités locales financé au titre du budget de l'Etat, ainsi que les programmes d'équipement financés par le biais du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales", rappelant qu'"une enveloppe globale de 728 milliards de dinars a été allouée lors du quinquennat 2020-2024, ayant permis d'enregistrer plus de 63.374 opérations de développement de proximité". A ce propos, il a fait savoir que les autorités locales s'employaient à "renforcer l'offre foncière" et à "la mettre à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)", tout en "poursuivant l'assainissement du portefeuille d'investissement des projets inscrits dans le cadre de l'ancien système juridique, dont le suivi est assuré par une commission sectorielle de haut niveau".

## Compétences algériennes à l'étranger

### Le portail national en phase de finalisation

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib a affirmé, mercredi à Alger, qu'un travail était en cours, en coordination avec divers secteurs, pour le parachèvement du portail national des compétences algériennes à l'étranger, qui constituera une plateforme de communication entre les scientifiques et experts algériens avec les universités, les entreprises et centres de recherche du pays. Dans son allocution lors du 2e atelier sur les énergies renouvelables auquel prennent part de nombreux experts et scientifiques algériens établis en Algérie et à l'étranger dans le domaine des technologies et des énergies renouvelables, M. Chaib a précisé que ce portail constituera "un trait d'union" entre les chercheurs algériens, les compétences nationales établies à l'étranger, les institutions de recherche, ainsi que les entreprises, ce qui permettra à cette catégorie de contribuer au développement socioéconomique du pays. Soulignant que la communauté nationale établie à l'étranger

figure parmi les principales préoccupations de l'Etat, M. Chaib a précisé que les chercheurs algériens établis à l'étranger réalisent des "performances de haut niveau et reconnues", saluant leur volonté de transmettre et de mettre leurs expertises au service du pays. Dans ce contexte, il a mis l'accent sur l'attention particulière qu'accorde le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger à la faveur d'une stratégie nationale visant à leur permettre de renouer avec leur pays et à contribuer à son développement, notamment dans un domaine vital à l'instar des énergies renouvelables.

Cette rencontre met l'accent sur la nécessité d'impliquer les scientifiques et les experts algériens à travers le monde, dans la dynamique de transition énergétique, lancée par l'Algérie, et ce dans le cadre des enjeux liés au changement climatique mondial, a-t-il ajouté. L'atelier qui se tiendra deux jours durant, avec la participation de scientifiques et d'experts algériens de renommée mondiale, fo-

calisera sur plusieurs sujets tels que l'hydrogène vert, le stockage de l'énergie à partir de sources renouvelables, la gouvernance de la transition énergétique et les capacités d'investissement de l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène. Parmi les scientifiques et chercheurs algériens participants, figurent les professeurs Kamel Youcef Toumi du Massachusetts Institute of Technology (Etats-Unis), Karim Zaghbi de l'Université Concordia (Canada), Abdeslam Djeghdir (France) et Yacine Boulferad (Norvège). De son côté, la directrice de l'Ecole supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable de Batna, Leila Mokhnache, a insisté sur l'importance de préparer les jeunes compétences humaines à accompagner la stratégie nationale dans le domaine des énergies renouvelables, soulignant que les questions d'actualité dans ce domaine concernent l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques et le rôle des start-up dans l'accélération de l'évolution de ces énergies, contribuant ainsi à faire réussir la transition énergétique.



## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Baisse du prix du bétail?**

Les prix du bétail sur le marché national ont enregistré une baisse allant jusqu'à 20 % en raison d'une diminution de la demande par rapport à l'offre. Les brebis avec leurs agneaux se vendent entre 13 et 16 millions de centimes, tandis que les agneaux de 5 à 7 mois coûtent entre 5,5 et 7,5 millions de centimes. Les moutons adultes, quant à eux, sont vendus entre 150.000 et 170.000 dinars, et ceux destinés à l'abattage autour de 100.000 dinars. Selon Mezroua, vice-président de la Fédération nationale des éleveurs, les ovins destinés à l'engraissement avant l'Aïd, les prix sont principalement déterminés par le poids, relayé Ennahar. Cette baisse devrait se maintenir jusqu'au Ramadan grâce aux importations et à la production locale, stabilisant le prix de la viande à 2.500 DA/kg. Cependant, le vice-président de la fédération, Belkacem Mezroua, a exprimé son mécontentement face à la hausse des prix des aliments pour bétail qui atteignent 3.000 dinars par quintal et dépassent parfois 7.000 dinars, ce qui représente une pression supplémentaire pour les 200.000 éleveurs enregistrés. Lors d'une réunion du comité de réhabilitation de l'élevage et de la production de viande, les participants ont discuté des problèmes majeurs des éleveurs, notamment la restructuration de la filière, l'amélioration des aliments pour bétail, de la santé vétérinaire et la relance du centre d'insémination artificielle. Ils ont proposé une organisation tripartite (producteur, transformateur, vendeur) et l'enregistrement sur une plateforme numérique pour garantir l'efficacité des approvisionnements. La réunion a réuni des représentants de plusieurs ministères et de l'Union nationale des agriculteurs. L'Algérie met en œuvre un programme d'importation de viandes rouges et blanches pour répondre à la demande élevée durant le Ramadan et stabiliser les prix. Des cargaisons de viande bovine fraîche du Brésil, ainsi que de viande ovine et bovine de Roumanie et d'Italie, sont disponibles à des prix compétitifs. L'ALVIAR invite les opérateurs économiques à accélérer la distribution nationale et propose des réductions en fonction des quantités achetées. Cette initiative, coordonnée par le ministère du Commerce avec l'appui des ministères de l'Agriculture et de la Pêche, vise à assurer l'approvisionnement du marché tout en protégeant le pouvoir d'achat des citoyens. Par ailleurs, Beefmaster Group, fournisseur sud-africain de viande bovine, cherche à répondre à la demande croissante de l'Algérie en bœuf et agneau de haute qualité. Gert Blignaut, PDG de Beefmaster, a exprimé l'intérêt de l'Afrique du Sud à exporter vers l'Algérie, mettant en avant la compétitivité des prix et la qualité des produits sud-africains, déjà prisés au Moyen-Orient. Lors d'une visite d'État récente du président Cyril Ramaphosa en Algérie, il a souligné les solides systèmes de contrôle et de sécurité de la chaîne de valeur sud-africaine, qui garantissent un produit fiable et conforme aux attentes du marché.

## Hydraulique

**Plus de 900 milliards de DA alloués ces cinq dernières années**

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, mardi à Alger, que d'importantes ressources financières estimées à plus de 900 milliards de dinars avaient été allouées, au cours des cinq dernières années, en vue de concrétiser plusieurs projets visant à renforcer l'infrastructure hydraulique. Dans son allocution lors de la rencontre Gouvernement-walis, dont l'ouverture a été présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Centre international de conférences (CIC), M. Derbal a souligné que "l'importance majeure accordée par les hautes autorités du pays à tout ce qui a trait à la vie du citoyen, se traduit par le soutien important au secteur de l'hydraulique, à travers l'affectation de ressources financières considérables au cours des cinq dernières années, s'élevant à près de 906 milliards de DA, ce qui a permis la concrétisation de plusieurs projets". Dans ce cadre, une enveloppe de 188 milliards de DA a

été allouée au programme de raccordement des stations de dessalement d'eau de mer et 70 milliards à la réalisation de puits, ainsi que 34,83 milliards de DA au programme de réhabilitation et de développement des stations de traitement des eaux usées et de réutilisation des eaux traitées, en tant que première tranche d'un programme global auquel un montant de 155 milliards de DA a été alloué, a détaillé le ministre. Parmi les projets concrétisés grâce à ces affectations, M. Derbal a cité le projet de raccordement de huit grandes stations de dessalement d'eau de mer aux réseaux d'approvisionnement en eau potable, ainsi que la réalisation de huit grands projets de transfert, dont des projets d'interconnexion des barrages dans différentes régions, en sus de l'achèvement des travaux du projet de transfert des eaux du champ de Guetrani dans la wilaya de Béchar, d'une capacité de production totale d'environ 80.000 mètres cubes par jour. Le ministre

de l'Hydraulique a fait état, également, de la réalisation de plus de 1200 puits pour l'approvisionnement en eau potable au profit des wilayas alimentées à partir des barrages et ayant enregistré les plus bas taux de remplissage en raison d'une pluviométrie insuffisante, la réception de 19 nouveaux systèmes de filtration, la réhabilitation de 11 stations exploitées, ainsi que la rénovation et l'extension des réseaux d'assainissement sur une longueur de 1.103 km, en sus du lancement de projets structurants pour l'aménagement à posteriori de 6 barrages d'une capacité globale estimée à 642 millions m<sup>3</sup>. Quant à la production effective d'eau, M. Derbal a affirmé qu'"elle reste au-dessus du seuil de 3 milliards m<sup>3</sup>/an, malgré la situation du stress hydrique enregistrée", précisant que la production d'eau souterraine a atteint 55% de la production totale, tandis que le taux des eaux de surface est de 25% et celui de l'eau dessalée est de 20%.

## Industrie militaire

**De nouvelles productions au service de l'autonomie stratégique du pays**

Sur sa lancée d'apprivoiser les nouvelles technologies pour le développement d'une base industrielle forte et durable, l'industrie militaire nationale, exposée à la 32e Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des expositions d'Alger, met en avant le haut niveau qu'elle a atteint dans ses différentes filières et son apport au soutien du tissu économique national. Source de fierté et d'admiration pour les visiteurs qui se rendent aux différents stands de l'Armée nationale populaire (ANP), l'industrie militaire illustre non seulement les efforts du ministère de la Défense nationale (MDN) dans la promotion du produit national, mais renseigne également sur la valeur ajoutée qu'elle apporte à l'économie nationale. Dynamisme, savoir-faire, technicité et innovation : l'industrie militaire algérienne s'emploie à renforcer l'autonomie stratégique du pays et à répondre aux défis contemporains. D'une foire à l'autre, elle présente ses dernières

productions, des nouveautés aussi bien dans le domaine militaire qu'économique. Parmi les entreprises du secteur, l'Etablissement de développement et de production des systèmes de technologies avancées (EDPSTA) expose ses dernières pépites. Il s'agit notamment d'un drone quadrirotor, baptisé "Aurès 700", et d'un autre à voilure, fabriqués par des compétences algériennes, avec pour mission la surveillance et la reconnaissance diurne et nocturne, la géolocalisation des cibles mobiles et fixes, ainsi que la réalisation de topographies aériennes et la poursuite des cibles mobiles. "Ce sont des productions d'ingénieurs militaires, issus pour la plupart de l'Ecole militaire polytechnique (EMP), des écoles de l'aviation et d'autres établissements militaires", souligne à l'APS, le capitaine représentant de l'établissement à la FPA. L'établissement est spécialisé dans la fabrication et la réparation de pièces en matériaux composites et offre des solutions de substitu-

tion pour des pièces de structures d'avions, ainsi que d'autres pièces spécifiques à usage aéronautique. Parmi les nouveautés, le représentant de l'EDPSTA indique qu'actuellement, l'équipe d'ingénieurs s'emploie à développer de nouveaux produits, notamment un drone hybride DHA, un drone VTOL (à décollage et atterrissage vertical) qui combine les avantages d'un drone à voilure fixe et ceux des multirotors, ainsi qu'un autre drone Hexarotor, un mini-drone de type kamikaze, ainsi que des systèmes de lance-obus et un système lance-grenades. "L'établissement est doté d'une unité de veille technologique pour se tenir au diapason des nouveautés dans le domaine de la réalisation des drones et des formations cycliques sont organisées pour le personnel", assure le capitaine. De son côté, l'Etablissement des constructions mécaniques de Khenchela (ECMK), spécialisé dans la fabrication d'armement au profit de l'ANP et des différentes institutions paramilitaires, ainsi que dans la production de pièces de rechange, expose une large gamme d'outillage de production. "Notre participation à la FPA vise à présenter notre gamme de produits, inscrite dans le cadre de l'activité principale de l'ECMK : des produits de fabrication locale à 100%, respectant les normes internationales et de très haute qualité, qui reflètent l'expérience acquise par l'établissement, opérationnel depuis 1990", a déclaré à l'APS un lieutenant-colonel, représentant de l'établissement à cette manifestation. Il ajoute : "Nous avons tenu à mettre l'accent sur les services techniques assurés par l'Etablissement dans le cadre de la sous-traitance industrielle au profit des établissements publics et privés, en présentant un échantillon des pièces de rechange que nous fabriquons".

## Concours de recrutement de Sonatrach

**Examen prévu du 29 décembre au 4 janvier**

Le Groupe Sonatrach a annoncé, mercredi dans un communiqué, que le concours national de recrutement se déroulerait, par vagues, du 29 décembre au 4 janvier 2025. Les candidats inscrits à ce concours et n'ayant pas encore reçu leurs convocations par email, sont invités à se rapprocher des centres d'examen auxquels sont affectés selon la répartition géographique (la wilaya de résidence du candidat), précise le communiqué. Il s'agit de : l'université Ahmed Draïa d'Adrar (ADUA) (pour les habitants des wilayas d'Adrar, d'In Salah, de Béni Abbès, de Timimoune et de Tindouf), l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira (AMOUB) (Bejaïa, Bordj Bou Arerij,

dj, Bouira, Msila, Tizi Ouzou), l'université Ammar Telidji de Laghouat (ATUL) (Djelfa, El Bayadh, Ghardaïa, Laghouat, Ouled Djellal, Tiaret, Tissemsilt), l'université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO) (Biskra, El Meniaa, El Meghaier, El Oued, Illizi, Ouargla, Touggourt), l'université 20 août 1955 de Skikda (Annaba, El Tarf, Jijel, Skikda, Souk Ahras), l'université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène (USTHB) (Ain Defla, Alger, Blida, Bumerdès, Chlef, Médéa, Tipasa). Il s'agit, également, de : l'université des Frères Mentouri de Constantine (UMC1) (Batna, Constantine, Guelma, Khenchela, Mila, Oum El Bouaghi, Sétif, Tébessa), l'université des Sciences et de la Techno-

logie d'Oran (USTO) (Mostaganem, Oran, Relizane), l'université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbes (Naâma, Saïda, Sidi Bel Abbes, Tlemcen, Béchar, Mascara) et l'université de Tamanrasset (In Ghezam, Bordj Badji Mokhtar, Djinet, Tamanrasset). Les candidats sont appelés à se munir de l'attestation d'inscription au concours, d'une carte d'identité valable, du diplôme universitaire final ou de l'attestation provisoire de succès, ainsi que des outils nécessaires tels qu'une calculatrice non programmable, selon le communiqué qui a affirmé la possibilité de consulter le planning des épreuves via le lien publié sur les pages du Groupe sur les réseaux sociaux.

Statut particulier des enseignants

## Le satisfecit des enseignants

Par Nadira FOUAD

Désormais, le statut de l'enseignant représentera un progrès significatif puisqu'il offre des avantages importants pour l'amélioration de leurs conditions socio-professionnelles. Mohamed Seghir Saadaoui, ministre de l'Éducation, est resté catégorique, jeudi dernier, lors des travaux de la plénière, au niveau de la Chambre basse, consacrée aux interrogations des députés et aux réponses des ministres concernés. Sur insistances des concernés, il a rétorqué que «le nouveau statut particulier offre des avantages importants» et d'enchaîner à ce sujet que l'enseignant a besoin d'améliorer ses revenus et sa situation socio-professionnelle. Le président de la République a pris en compte ces paramètres dans le statut particulier du personnel de l'Éducation nationale, adopté ce dimanche 22 décembre par le Conseil des ministres. Le ministre du secteur a salué cette mesure qui, faut le dire, concerne les aspirations des enseignants qui revendiquaient depuis des années. Le statut ou plu-

tôt le texte en question a répondu aux attentes des enseignants car selon ses propos : «Nous avons présenté ce projet de loi dans des conditions optimales, en prenant en compte les préoccupations de la famille éducative». Le Président de la République a validé ce projet qui a été adopté lors d'une réunion du gouvernement. Le ministre de l'Éducation nationale a souligné que les services compétents de son Département œuvrent à relever davantage la qualité de l'enseignement. Il a également évoqué un problème épineux, celui lié aux cours de soutien. Il a expliqué que les enseignants y recourent généralement pour des raisons financières devant l'amenuisement de leur pouvoir d'achat. «La hausse des salaires des enseignants permettra de combattre cette pratique et de préserver l'intégrité du système scolaire public», conclut l'orateur devant les députés. Le ministre de l'Éducation a été pointé du doigt par les travailleurs du secteur qu'ils soient enseignants ou employés, vient bien avant la réponse du ministre qui a approuvé cette mesure salubre via son communiqué.

Ce projet de loi et le régime indemnitaire « sont le couronnement d'un effort soutenu auquel ont contribué les organisations syndicales agréées auprès du secteur, en prenant en considération les remarques et avis formulés lors des récentes rencontres de concertation avec certains syndicats, ce qui a permis à ceux n'ayant pas participé aux réunions de la commission d'élaboration de ce projet de loi, d'exprimer leurs avis et aspirations à propos de ce projet», précise le communiqué. Les élus de l'APN et même ceux du Sénat avaient, pour rappel dans leurs différents travaux en plénière et lors des différents débats puis adoption du projet de loi sur l'éducation, interpellé pour la énième fois le gouvernement sur cette revendication somme toute légitime. Ils ont en outre lors des débats sur les différentes lois de finance exprimé le ras-le-bol et le marasme des enseignants qui ne cessaient de débrayer et de lancer leur cri de désespoir pour faire valoir leurs droits légitimes devant les perturbations constatées par le secteur, surtout par les syndicats autonomes.

Approbation des statuts des professionnels de la Santé

## Couronnement d'un effort soutenu et continu

L'approbation des statuts particuliers et des régimes indemnitaires des professionnels de la Santé traduit "l'intérêt majeur" accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au secteur, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. L'approbation de ces statuts est "le couronnement d'un effort soutenu et continu, auquel ont pris part les partenaires sociaux et les différentes structures et administrations, sans exception aucune, depuis que le président de la République a ordonné leur révision, jusqu'à leur approbation", lit-on dans le communiqué.

Cette démarche vient concrétiser "les visions stratégiques visant à définir les contours d'un parcours professionnel motivant, pour lequel notre secteur a toujours plaidé auprès des organismes compétents, des visions s'inscrivant en droite ligne avec les orientations du président de la République, et appuyant la volonté d'optimiser la performance et les prestations fournies au niveau des hôpitaux et des établissements de santé", indique le communiqué, précisant que les nouveaux statuts étaient "à même d'améliorer les conditions socio-professionnelles des travailleurs du secteur, comme proposé par le partenaire social lors des différentes réunions". Le communiqué a salué, la création d'un nouveau grade de promotion, et d'un nouveau poste supérieur au profit des praticiens médicaux spécialistes, outre le droit à fournir des prestations d'études et d'expertises dans leur domaine de spécialisation en faveur d'autres secteurs d'activité, la possibilité de bénéficier d'une année de congé scientifique, et l'introduction de dispositions transitoires pour la nomination au grade de "praticien médical spécialiste hors catégorie distinguée", selon la même source. En

ce qui concerne les corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique, le ministère a indiqué que les corps des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes avaient bénéficié d'un nouveau grade réservé aux titulaires de diplôme de docteur en pharmacie et en médecine dentaire. Par ailleurs, les trois corps ont bénéficié d'un nouveau grade de promotion et de deux nouveaux postes supérieurs, outre la création d'une fonction pour les médecins généralistes, à savoir celle de médecin référent. Quant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique, ils ont bénéficié d'une "révision des rythmes de promotion ainsi que d'une révision de la classification des postes supérieurs. Les aides-soignants et paramédicaux, relevant des corps paramédicaux de santé publique, ont, quant à eux, bénéficié d'un nouveau grade de promotion, de la création d'un nouveau poste supérieur, d'une révision de la classification des postes supérieurs existants, et de la régularisation des grades des corps paramédicaux afin de les aligner sur le système de classification en vigueur", selon le même communiqué. En ce qui concerne le corps des auxiliaires en anesthésie réanimation, les statuts prévoient une nouvelle appellation "personnel d'anesthésie", avec la création d'un nouveau grade de promotion pour ces derniers, outre l'intégration des diplômés de l'Institut National de Formation Supérieure des Anesthésistes au processus de recrutement, avec la reclassification de la fonction supérieure existante. A l'instar des autres corps, le corps des sages-femmes de santé publique a également bénéficié d'une reclassification dans le grade de promotion actuel, de la création d'un nouveau poste supérieur, ainsi que d'un enrichissement et d'une valori-

sation des tâches qui leur sont assignées, ajoute la même source. Selon le ministère, les professeurs d'enseignement de santé publique ont, "pour la première fois, bénéficié d'un statut particulier qui leur accorde des avantages spécifiques, notamment en ce qui concerne les grades de promotion et les postes supérieurs, ainsi qu'une reclassification prenant en compte la nature du poste". Le communiqué a salué l'accès des biologistes, des psychologues cliniciens, psychologues orthophonistes et physiciens de la santé publique à de nouveaux grades de promotion et postes supérieurs, voire d'avantages servant la dynamique des missions qui leur sont assignées, avec la révision de l'appellation des psychologues orthophonistes en "orthophonistes+".

Demandes de logement

## Bientôt une plateforme numérique unique

Une plateforme numérique unique pour les demandes de logement, toutes formules confondues, est en développement, a annoncé ce jeudi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. « Cette plateforme unique permettrait d'orienter les demandeurs de logement vers les formules appropriées, conformément aux conditions d'éligibilité stipulées par la réglementation et la législation en vigueur », a indiqué M. Belaribi à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière. « L'objectif de cette plateforme est «d'assurer plus de facilité et de crédibilité dans l'orientation des demandeurs de logement vers les formules appropriées en fonction de leur situation sociale, tout en permettant à chaque demandeur ou inscrit sur la plateforme numérique de suivre sa demande en toute transparence », a-t-il ajouté. Selon le ministre, la diversité des formules de logement sert l'intérêt du citoyen, car elle permet de choisir la formule la plus adaptée selon la classification des demandeurs en fonction de leurs revenus mensuels. A une question concernant les structures publiques à Sidi Abdallah (wilaya d'Alger), M. Belaribi a précisé que 130 structures publiques avaient été enregistrées dans cette nouvelle ville, dont 61 écoles primaires, 36 CEM, 17 lycées, trois polycliniques, deux centres commerciaux, une mosquée et une bibliothèque. Le ministre a cité, dans ce sens, 64 projets de structures réalisées et exploitées, ajoutant que 42 opérations sont en cours de réalisation, en prévision de leur réception en septembre 2025, consistant en 19 écoles primaires, 8 CEM, 6 lycées, 2 polycliniques et 2 centres commerciaux. Il est prévu aussi le lancement de 23 autres opérations durant le premier trimestre 2025, a-t-il ajouté. Dans ce contexte, M. Belaribi a souligné que la loi de finances 2025 prévoyait l'inscription de 224 structures publiques réparties à travers les différentes wilayas, selon les conclusions de la réunion de coordination tenue par visioconférence entre les directeurs de l'équipement public et les directeurs de l'Éducation nationale à la date du 3 décembre, consacrée à l'élaboration de la feuille de route relative à la préparation de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026.

DGSN

## Saisie de 120.000 capsules de Prégabaline à Ouargla

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la wilaya d'Ouargla a réalisé une opération majeure cette semaine. Cette intervention a conduit à l'arrestation d'un individu actif dans le commerce illégal de psychotropes et à la saisie de près de 120 000 gélules de Prégabaline 300 mg, un médicament strictement contrôlé et d'origine étrangère, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les enquêteurs de la BRI ont identifié le suspect grâce à des investigations approfondies. Ses déplacements ont été minutieusement surveillés, conduisant à son arrestation dans son domicile, utilisé comme entrepôt pour les substances illicites. La perquisition du lieu a permis de découvrir une quantité massive de capsules psychotropes soigneusement dissimulées. Les policiers ont également saisi le véhicule du suspect, utilisé pour transporter et distribuer ces substances interdites. Après son arrestation, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Ouargla. Il est poursuivi pour possession, stockage et acquisition en vue de la vente de psychotropes dans un cadre criminel organisé, comme il devra répondre à des accusations de contrebande avec usage d'un moyen de transport mettant gravement en danger la santé publique.

Accidents de la route

## 54 morts et 245 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 54 morts et 245 blessés dans 156 accidents corporels de la route survenus cette semaine. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route. Quant au nombre d'accidents, la wilaya de Bouira vient en tête avec 11 accidents, suivie des wilayas de Constantine (8 accidents) et de Boumerdes et Batna (7 accidents chacune), a-t-il précisé. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents (+23) et de blessés (+22) et de morts (+31) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique au respect du code de la route, de la distance de sécurité, de la priorité et des panneaux de signalisation.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة  
عليا، ابتدانيا، حضوريا، في الشكل: بقبول إعادة السير  
في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على  
المدعى عليه بعد الترجيع بكرتي سفيان المولود بتاريخ  
1989/06/19 بحاسي ماماش مستغانم، لأبيه عبد الله و  
لأمه عجال زهرة، مع تعيين والده المدعى بعد الترجيع  
بكرتي عبد الله مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية  
والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية  
حاسي ماماش مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش  
عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا  
الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. و  
تحمل المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى  
الحالية، والدعوى السابقة بما فيها رسومهما القضائية  
بمبلغ تسعمائة دينار جزائري (900 دج) و مصاريف  
الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا  
بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته  
أضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط  
الرئيس / أمين الضبط  
28.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة  
عليا، ابتدانيا، حضوريا. في الشكل: بقبول إعادة السير  
في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على  
المدعى عليها بعد الترجيع صياد أحلام المولودة بتاريخ  
1991/03/04 بمستغانم، لأبيها عبد الله ولأمها بلخاتل  
بعمينة، مع تعيين أخوها المدعى بعد الترجيع صياد جمال  
مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية  
بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم  
التأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها  
مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية  
يومية على نفقة المدعى. وتحمل المدعى المصاريف  
القضائية والمتعلقة بالدعوى الحالية، والدعوى السابقة  
بما فيها رسومهما القضائية بمبلغ تسعمائة دينار جزائري  
(900 دج) و مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم  
وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ  
المذكور أعلاه، ولصحته أضى أصله كل من الرئيس  
وأمين الضبط  
الرئيس / أمين الضبط  
28.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
مكتب الأستاذ حميتي محمد  
محضر قضائي لدى محكمة عين تادلس  
مجلس قضاء مستغانم  
الكان مكتبه بحي الأمير عبد القادر شارع بريجة عبد الله عين  
تادلس  
هاتف رقم: 045486974  
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة  
المادة 04/412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بنا على طلب من السيد: مخلوم البشير، الساكن: دوار  
المناصرية وادي الخير. بعد الإطلاع على المواد من 406 إلى  
416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، ومراعاة لأحكام  
المواد من 612، 613، 614، 625 من قانون الإجراءات  
المدنية والإدارية. تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة عين تادلس،  
القسم المدني بتاريخ 2024/02/07 فهرس رقم 24/00409  
والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/09/09  
تحت رقم: 24/898. بناء على الإذن بالنشر الصادر عن السيد  
رئيس محكمة عين تادلس بتاريخ 2024/12/01 تحت رقم  
الترتيب 24/01091. نحن الأستاذ حميتي محمد محضر قضائي  
لدى مجلس قضاء مستغانم، كلنا السيد بومدين عبد القادر  
بتسديد المبلغ المحكوم به و المقدر ب مليونين وستمائة ألف  
دينار جزائري 2600.000 دج وعشرون ألف دينار جزائري  
20.000 دج الحق التناسبي 120.600 دج + مصاريف التعليق  
+ مصاريف التنفيذ + مصاريف النشر. ونبهناه بأن له مهلة  
خمس عشرة (15) يوما للوفاء تسري من تاريخ التبليغ الرسمي  
و الا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.  
المحضر القضائي  
28.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
مكتب الأستاذ حميتي محمد  
محضر قضائي لدى محكمة عين تادلس  
مجلس قضاء مستغانم  
الكان مكتبه بحي الأمير عبد القادر شارع بريجة عبد الله عين  
تادلس  
هاتف رقم: 045486974  
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة  
المادة 04/412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بنا على طلب من السيد: مخلوم البشير، الساكن: دوار  
المناصرية وادي الخير. بعد الإطلاع على المواد من 406 إلى  
416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، ومراعاة لأحكام  
المواد من 612، 613، 614، 625 من قانون الإجراءات  
المدنية والإدارية. تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة عين تادلس،  
القسم المدني بتاريخ 2024/02/07 فهرس رقم 24/00409  
والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/09/09  
تحت رقم: 24/898. بناء على الإذن بالنشر الصادر عن السيد  
رئيس محكمة عين تادلس بتاريخ 2024/12/01 تحت رقم  
الترتيب 24/01091. نحن الأستاذ حميتي محمد محضر قضائي،  
لدى مجلس قضاء مستغانم، كلنا السيد بن سعيد محمد بتسديد  
المبلغ المحكوم به و المقدر ب مليونين وستمائة ألف دينار  
جزائري 2600.000 دج وعشرون ألف دينار جزائري  
20.000 دج الحق التناسبي 120.600 دج + مصاريف التعليق  
+ مصاريف التنفيذ + مصاريف النشر. ونبهناه بأن له مهلة  
خمس عشرة (15) يوما للوفاء تسري من تاريخ التبليغ الرسمي  
و الا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.  
المحضر القضائي  
28.12.2024

Office Public Notariale.  
Maitre Douma Omar.  
Rue Ben Badis N° 16-Saida.  
DISSOLUTION DE LA SOCIETE A  
RESPONSABILITE LIMITE Dite: SODECIME  
CAPITALE 120.000.00. DA  
SIEGE SOCIAL COMMUNE Sidi amer  
Daira Sidi Boubker Wilaya Saida  
Suivant acte dressé en l'étude en date du: 23/  
10/2024 qui sera enregistré au service  
d'enregistrement à Saida et suivant la présence  
de monsieur DIDAOUI BENABDELLAH en sa  
qualité de gérant de la société qui a demandé  
au notaire de procéder la dissolution de la  
société à responsabilité limitée dite: SODECIME  
Deux copies de cet acte seront déposés au  
sein du centre local du registre commerce de  
Saida.  
Le Notaire  
28.12.2024

Office Public Notariale.  
Maitre Douma Omar.  
Rue Ben Badis N° 16-Saida.  
DISSOLUTION DE LA SOCIETE A  
RESPONSABILITE LIMITE  
Dite: Hadirat Sohoub khadra  
CAPITALE 100.000.00 DA  
SIEGE SOCIAL AVENUE BELARBI  
LERADJ N°02 Saida  
suivant un acte dressé à l'étude en date du:  
22/12/2024 qui sera enregistré au service  
d'enregistrement à Saida et suivant la  
présence de monsieur HAMMADI Mostefa  
Représentent monsieur BEREZOUG  
Abdeslem en qualité de gérant de la société  
qui a demandé au notaire de procéder la  
dissolution de la société à responsabilité limitée  
dite Hadirat Sohoub khadra Monsieur  
ACHEUR Taher qui a été désigné comme  
liquidateur. Deux copies de cet acte seront  
déposés au sein du centre local du registre  
commerce de Saida.  
Le Notaire  
28.12.2024

مكتب الأستاذة شرابي خديجة  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
مجلس قضاء مستغانم  
الكان مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق وهران مستغانم  
الهاتف: 0776.77.10.27  
إعلان عن بيع نصيب في عقار بالمزاد العلني  
طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
ويطلب من السيد طيب باي زهرة في حق بنتها الفاضلات مكاريش جومات،  
مكاريش ونام، مكاريش راتية، الساكن: حي المنظر البحري قطعة أرض من 06  
رقم 08 خروية مستغانم. ضد: امخريش محمد، الساكن ب حي المنظر البحري قطعة  
أرض من 06 رقم 08 خروية. بناء على رخصة التصرف في أموال قاصر الصادر  
عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة محكمة مستغانم بتاريخ 10/09/2024 تحت  
رقم الترتيب 797/22 الذي يأن للسيدة طيب باي زهرة بالتصرف في حقوق بنتها  
الفاضلات مكاريش جومات، مكاريش ونام، مكاريش راتية من أجل بيع  
نصيبها في العقار في مسكن فردي كان بحي خروية 544 قطعة يحمل الرقم سن  
06 رقم 08 بلدية مستغانم مساحته 240 متر مربع قسم 195 مجموعة ملكية 08  
سجري بتاريخ 2025/01/25 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات  
الكاتبة بمقر محكمة مستغانم. بيع الحقوق العقارية الشائعة للفاضلات مكاريش  
جومات، مكاريش ونام مكاريش راتية المقررة ب 936/51 بالنسبة لمكاريش راتية  
جومات و 936/51 بالنسبة لمكاريش ونام و 936/51 بالنسبة لمكاريش راتية  
جزء في العقار الكائن ببلدية مستغانم الممثل في مسكن فردي كان بحي خروية  
544 قطعة يحمل الرقم سن 06 رقم 08 بلدية مستغانم تقدر مساحته 240 متر  
مربع قسم 195 مجموعة ملكية 08 يتكون من طابق أرضي و طابق أول  
وواجهتين يحتوي الطابق الأرضي على مراب، صالة، مطبخ، مرحاض، حمام،  
غرفتين ساحيتين ورواق ودرج يؤدي للطابق الأول. يتكون الطابق الأول من صالة  
، مطبخ، حمام، ثلاث غرف، وواق ومدخل للمسكن من الجهة العلوية.  
بالمزاد العلني بسعر التناحي قدره 2.774.314,89 دج بالإضافة إلى مصاريف  
البيع. ويطلب المحضر القضائي أنه تم إيداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغانم  
بتاريخ 2024/11/20 تحت رقم 2024/176 لكل من يهده الأمر يمكنه الإطلاع  
على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة ضبوط محكمة مستغانم.  
المحضر القضائية  
28.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة، عاليا،  
حضوريا، ابتدانيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد  
الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في  
الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ  
2024/03/28 تحت رقم الفهرس 23/01858 و اعتماد تقرير  
الخبرة المنجزة من طرف الدكتور بوعافية محمد المودعة بأمانة  
ضبط المحكمة بتاريخ 2023-03-26 تحت رقم الفهرس  
24/01858 وبالتنتيجة القضاء بالحجر على المدعى عليها نوري  
ميونة المولودة بتاريخ 1989-02-02 بعين الدفلى لأبيها  
المتوفي بوزيان وأما سعيده زبونني عائشة مع تعيين والدتها  
المدعية مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية  
والقانونية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية  
مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور  
عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية  
يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية  
المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف  
الخبرة المنجزة. بدأ صدر هذا الحكم وأفصح به جهرا بالتاريخ  
المذكور أعلاه ولصحته أمضينا أصله نحن الرئيس وأمين  
الضبط.  
الرئيس / أمين الضبط  
28.12.2024

**Vends**  
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

**Location Appartement**  
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef  
Contactez le : 0541/66/53/51  
Non sérieux s'abstenir.

**Agence de voyage SFICIFA**  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05



**Local à Louer**  
Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.  
**Curieux s'abstenir**

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous  
@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it  
Call us 0770 936 836





En faire un «pôle pluri touristique» attractif

## Vieux bâti, un des soucis majeurs à Oran

Par B.Kamel

Dans un registre précis, la réhabilitation du vieux bâti et des monuments historiques tels le Château neuf, la Mosquée «Pacha» à Sidi Houari, l'Hôtel de Ville devenu après l'indépendance le siège de la Mairie d'Oran avant sa fermeture il ya une douzaine d'années de cela, puis la réactivation des travaux de son chantier intérieur, outre le projet de construction du futur Parc urbain de Daya Morsli et le monument «Emir Aek» surplombant les hauteurs des monts de Murdjadjo, constituent des axes prioritaires des actions des autorités locales. Autant de projets donc qui devront booster le secteur de tourisme de la deuxième ville d'Algérie compte tenu de sa double dimension: culturelle et historique cela s'entend. Soit une destination touristique de choix qui devra exploiter ses potentiels diversifiés, sachant le nombre d'hôtels construits dont au moins une vingtaine durant l'année 2024 seulement. Il va sans dire que tous ces projets entre achevés et réceptionnés, lancés ou en cours, ont pour objectif principal d'améliorer l'image de cette ville accueillante susceptible de capter davantage des flux d'investissement de touristes mais de capitaux financiers aussi. La nature et la conception des travaux de réhabilitation et de restauration des vieilles bâtisses notamment celles datant de l'époque coloniale suivant l'architecture de ces



dernières, obéissent à un impératif qui consiste à redorer cette ville, sa vocation historique et son anthropologie initial. En témoigne son grand Musée d'arts contemporain et du patrimoine de Zabana qui représente une vitrine et une témoignage accablant à travers les restes, ossements et fossiles des différentes formes de vie et d'existence de l'homme à travers les âges de cette ville millénaire. Une ville également sûre et sereine dont la population est réputée pour son accueil, ses acceptations, ses accointances, ses harmonies outre sa docilité avec

les étrangers et sa conciliation avec son histoire combien riche. La réhabilitation du vieux bâti notamment culturel et historique n'est nullement une brève expression banalisée et réduite à de simples coups de pierre à donner à ces édifices historiques mais il s'agit en plus d'une démarche à long terme qui exige l'adhésion de tous les acteurs concernés dont entre autres la société civile et les citoyens. Ceux-là même à qui la mission a été donnée afin de contribuer à préserver cet arsenal touristique unique au monde.

Micro-entreprises

## Journée d'information sur le programme d'élargissement et de diversification des activités

Le programme d'élargissement et de diversification des activités des micro-entreprises, financé par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a constitué le thème d'une journée d'information, organisée mercredi à Oran. Houari Mahla, directeur de l'antenne d'Oran de l'ANADE, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation visant à informer les artisans et les opérateurs des différents secteurs, qui ne bénéficient pas encore des dispositifs de soutien de l'Etat, aux avantages offerts par cette agence et les modalités de bénéfice du soutien et du financement de cet organisme, ainsi que les avantages fiscaux et douaniers qui y sont associés. Mouad Abed, président du bureau de la wilaya d'Oran de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), a déclaré que "la majorité des membres de l'Union ont exprimé leur volonté de bénéficier de ce programme, en particulier ceux activant dans des secteurs tels que les jardins d'enfants, les laboratoires d'analyses, les services de santé, la couture, la production de lait et les auto-écoles". Sami Zaoui, directeur d'un bureau d'études spécialisé dans les études de marché, a souligné lors de cette rencontre organisée par le bureau de



wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en coordination avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), que ce nouveau programme, ouvert aux détenteurs de registres de commerce vise à permettre à ces opérateurs économiques de bénéficier de financements et d'exonérations fiscales pour développer leurs projets dans divers domaines. De son côté, Mohamed El-Hadj, patron d'une micro-entreprise spécialisée dans la commercialisation de produits pharmaceutiques, a insisté sur l'importance de ce nouveau programme "pour développer

son activité économique, d'élargir sa flotte de véhicules et d'aménager ses locaux afin de pouvoir distribuer ses produits pharmaceutiques dans des zones plus éloignées et dans de meilleures conditions". Abondant dans le même sens, un autre opérateur, activant dans le secteur agricole, a mis en avant les avantages du programme d'élargissement et de diversification des activités des micro-entreprises, expliqués lors de cette rencontre par les responsables de l'ANADE, concernant les incitations fiscales offertes et l'élargissement de la tranche d'âge des bénéficiaires, désormais fixée entre 20 et 58 ans.

## Incendie dans une station-service 100 pompiers dans une bataille contre le feu

Plus de 100 pompiers ont été dirigés vers la commune d'Es-Sénia, suite à un grave incendie qui allait être derrière une véritable catastrophe. Selon une source officielle, le sinistre en question s'est déclenché dans une réserve d'huile de 700m<sup>2</sup>, rattachée à une station-service, implantée en plein centre de la commune Es-Sénia. Face au danger et à l'existence de grande quantité de produits très inflammables, plusieurs unités des alentours de cette station ont participé à cette opération d'extinction des flammes. Notre source rapporte que 13 camions incendie, 02 camions échelle et 03 ambulances ont été dirigés vers la commune d'Es-Sénia. La forte mobilisation des pompiers a permis d'éviter la propagation des flammes vers d'autres lieux, en particulier la station-service où se trouvaient des citernes de gaz liquide. La même source indique qu'aucune victime n'a été enregistrée. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes qui ont déclenché cet incendie. A.Kader

Bibliothèque

communale Bakhti-Benaouda

## Participation d'environ 30 romanciers et poètes à l'exposition des écrivains

Plus de 30 romanciers et poètes participent à la cinquième édition de l'exposition des écrivains, qui se tient à la bibliothèque communale Bakhti-Benaouda de la ville d'Oran pour présenter leurs nouvelles publications. Cette exposition, dont les activités ont été lancées au début de cette semaine, offre au public les derniers titres signés par environ 30 romanciers, poètes et auteurs d'Oran, Sidi Bel Abbes, Chlef, Mostaganem et Mascara, a indiqué à l'APS le romancier Raouane Ali Cherif, président de l'Association "Athar El-Abirine" pour la culture et la littérature, organisatrice de cet événement culturel. L'événement, qui se poursuit jusqu'au 4 janvier prochain sous le slogan "aucun intermédiaire entre l'écrivain et le lecteur", permet aux auteurs de rencontrer un public avide de découvrir leurs œuvres et d'acquiescer des livres lors de séances de dédicaces, a ajouté la même source. La nouveauté de cette édition est qu'elle est désormais ouverte à tous les romanciers, poètes et auteurs dans divers domaines littéraires, scientifiques et historiques pour exposer leurs publications, contrairement aux éditions précédentes, qui étaient réservées aux auteurs membres de l'association, selon le même romancier. L'exposition des écrivains, qui a attiré un large public de passionnés de lecture, ainsi que des visiteurs étrangers, constitue également une opportunité pour les jeunes créateurs du domaine littéraire de faire connaître leurs œuvres, de les encourager à innover et de les aider à commercialiser leurs créations, a-t-on ajouté. A cette occasion, des soirées littéraires animées par les auteurs participants, ainsi qu'un atelier sur l'écriture créative du récit, nouvelle ou réflexion destiné aux jeunes créateurs et animé par la romancière Khadidja Driss, ont également été programmés.

El Bayadh

## Production prévisionnelle de plus de 22.000 quintaux d'olives

Une production de plus de 22.000 quintaux d'olives est prévue dans la wilaya d'El Bayadh, lors de la campagne de récolte lancée récemment, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles. Le service d'organisation de la production et de l'appui technique de la DSA a indiqué que cette campagne vise près de 256.000 oliviers producteurs répartis sur une superficie totale de plus de 1.400 hectares au niveau de 22 communes de la wilaya. La même source a précisé que 80 % de la production, soit environ 20.000 quintaux, sera destinée à la transformation pour l'extraction d'huile d'olive, avec une production prévisionnelle de plus de 3.000 hectolitres. Le reste de la production, soit environ 2.000 quintaux, sera destiné à la production d'olives de table. Pour rappel, la wilaya d'El Bayadh a enregistré, lors de la campagne agricole précédente, une production de plus de 25.000 quintaux d'olives, dont plus de 23.000 quintaux ont été transformés en huile, permettant ainsi une production de plus de 2.800 hectolitres d'huile d'olive. Le reste, estimé à plus de 2.600 quintaux, a été destiné à la production d'olives de table. Les services agricoles encouragent les professionnels de l'oléiculture à augmenter la superficie dédiée à cette production, qui connaît une croissance et une extension, chaque année, en leur offrant un accompagnement technique et un soutien agricole. Dans ce contexte, des producteurs ont bénéficié d'équipements d'irrigation goutte-à-goutte, et cette opération se poursuit pour permettre à d'autres producteurs d'en bénéficier à l'avenir, a-t-on rappelé.

Saïda

## Des espaces continuellement squattés

Saïda est pratiquement une ville où tout est permis, pardon, où règne une anarchie totale. Ce désordre ambiant est dû, pour l'essentiel, aux comportements de presque la majorité des commerçants qui ne cessent nullement de squatter le moindre espace de la voie publique pour étaler leurs marchandises sur les trottoirs. Pour planter le décor en l'absence d'un lifting proposé à la ville, la plupart des cafés et les commerçants ont fait des avancées illégales, en utilisant l'espace réservé aux piétons en terrasse, pour y installer leurs tables et chaises. Pire, certains sont allés jusqu'à construire en dur dans ce bric-à-brac permanent, contraignant ainsi les passants à emprunter la chaussée car tous les trottoirs, repapés pour la énième fois, se sont subitement rétrécis, ce qui les expose au danger de la circulation. Qui est en mesure de mettre fin à ce désordre qui a pris des proportions alarmantes à travers toute la ville? **OULD OGBAN**

## Civisme, une notion abstraite à Saïda

Les citoyens plaident coupables. Oui, il y a très peu de civisme dans notre vie de tous les jours et cela dure depuis longtemps, malgré les multiples campagnes de nettoyage lancées par les autorités locales en direction de la population. Le respect envers autrui a disparu et encore moins pour l'environnement. Les mauvaises mœurs, l'individualisme, le sentiment ressenti par le citoyen font que la notion du civisme n'a plus pratiquement plus cours dans notre société. Un adulte jette les ordures sur un espace vert où du moins ce qu'il

en reste, un autre intervient pour le sermonner et l'échauffourée qui éclate. "Je suis libre de jeter ma saleté là où je veux et de quoi tu te mêles, ce terrain t'appartient-il", tonne le fauteur. La ville croule sous les immondices et c'est le doigt accusateur qui est pointé en direction du service de nettoyage de l'APC. Aujourd'hui, faire preuve de civisme et prouver votre bonne foi peut vous coûter cher. Prions le bon Dieu que cette ville de Saïda revienne à la normale et redevienne la coquette ville comme autrefois.

**OULD OGBAN**

Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de Sidi Bel-Abbès

## Campagne de sensibilisation à la pisciculture

Par Mohamed Nouar

La Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de Sidi Bel-Abbès a, durant le courant de la semaine, organisé une journée de sensibilisation, axée sur le rôle crucial des femmes rurales et des femmes entrepreneures dans le domaine de l'aquaculture d'eau douce. L'événement s'est déroulé au centre d'évaluation des compétences professionnelles de la commune de Telagh, située à une cinquantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya. Cette initiative souligne l'importance croissante accordée à l'aquaculture d'eau douce comme levier de développement économique en milieu rural. Les organisateurs ont mis l'accent sur les opportunités offertes aux femmes rurales pour se lancer dans l'élevage aquacole et créer leurs propres micro-entreprises, couvrant ainsi l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation du poisson d'eau douce.

L'objectif principal est de générer des sources de revenus durables et de contribuer à l'autonomisation des femmes. Le directeur de la Chambre de la Pêche a exposé en détail les dispositifs de soutien mis en place par l'État pour encourager l'entrepreneuriat féminin dans le secteur aquacole. Il a notamment souligné l'existence de programmes de formation dédiés à l'acquisition des techniques d'élevage, couvrant des aspects essentiels tels que la gestion des étangs, la pisciculture pro-



prement dite et l'accompagnement des projets. Cet accompagnement inclut également un volet crucial d'aide à l'accès au financement, en facilitant les démarches auprès des banques pour l'obtention de crédits, depuis le lancement du projet jusqu'à son intégration complète dans le tissu entrepreneurial. Cette approche globale vise à renforcer le rôle des femmes rurales dans le développement socioéconomique et à lutter contre la pauvreté. La journée a réuni un large éventail d'acteurs, témoignant de l'intérêt partagé pour cette thématique. Étaient présents des représentants des Chambres de l'Artisanat de Sidi Bel-Abbès et Telagh, du Centre de l'artisanat de Telagh, de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture, de l'Agence de développement social, du centre d'appui et de conseil, de l'ANEM (Agence Nationale de l'Emploi), de la Direction de l'action sociale ainsi que des

représentants de la société civile de Telagh, en présence de femmes rurales. Un moment fort de la rencontre a été le partage d'expérience d'une femme entrepreneure active dans la commercialisation de produits aquacoles, notamment le Tilapia, offrant ainsi un témoignage concret et inspirant. La rencontre s'est conclue par la formulation de plusieurs recommandations, parmi lesquelles la formation de groupes ou de coopératives de femmes dans le secteur de l'aquaculture, la valorisation du rôle des femmes dans l'aquaculture, l'encouragement des femmes du milieu rural à intégrer le monde de l'entrepreneuriat. Cette initiative de la Chambre de la Pêche de Sidi Bel-Abbès marque une étape importante dans la promotion de l'aquaculture d'eau douce et l'autonomisation des femmes rurales, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de développement économique et social.

Sûreté de daïra de Mesra

## Une bande de cambrioleurs de domicile démantelée

La sûreté de daïra de Mesra, relevant de la sûreté de wilaya de Mostaganem, a réussi à démanteler une bande criminelle qui s'adonnaient aux cambriolages de domiciles. Les quatre malfaiteurs âgés de 18 à 31 ans, qui se sont rendus coupables d'un cambriolage d'une habitation durant la nuit, ce qui est une circonstance aggravante, ont été arrêtés et déférés devant la juridiction compétente, après l'accomplissement de toutes les procédures judiciaires réglementaires. Une perquisition de domicile a permis de saisir la somme de 200 millions de centimes, 210 euros et d'un véhicule utilisé pour l'opération criminelle. **R. R.**

Police de Sidi Bel-Abbès

## 1.460 comprimés saisis



Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police de Sidi Bel-Abbès ont réalisé un important coup de filet en saisissant 1.460 comprimés psychotropes de diverses marques, destinés à la vente illégale, selon un communiqué des services de la police. Suite à des renseignements concernant des individus impliqués dans le commerce informel de produits pharmaceutiques et de psychotropes, les investigations menées par la BRI ont permis de traiter trois affaires distinctes. Ces opérations ont abouti à la saisie d'une quantité importante de drogues ainsi que de la somme de 20 millions de centimes,

provenant des revenus de ce commerce illicite. Cinq individus ont été arrêtés dans le cadre de ces opérations. Les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent qui les a placés sous mandat de dépôt, en attendant de comparaître devant le tribunal pour répondre de leurs actes de détention et de trafic de produits psychotropes. Les services de police maintiennent leurs efforts dans la lutte contre le commerce de drogues et de psychotropes, un phénomène qui a pris des proportions inquiétantes. L'objectif est de mettre hors d'état de nuire les trafiquants et de préserver la santé publique. **Mohamed Nouar**



Mort du président Houari Boumediene

**Guelma commémore le 46ème anniversaire**

La wilaya de Guelma a commémoré jeudi le 46ème anniversaire de la mort du président Houari Boumediene (1932-1978), dans son village natal Aârara, dans la commune de Medjez Amar. Une délégation constituée des autorités locales, civiles et militaires, de représentants de la famille révolutionnaire, de jeunes scouts et de nombreux citoyens, s'est rendue à cette occasion dans la demeure familiale du père, Brahim Boukharouba, au douar Beni Addi, à environ 17 km à l'ouest de Guelma, lieu de naissance de Mohamed Boukharouba (Houari Boumediene), le 23 août 1932. Boumediene servit l'Algérie en tant que 2ème président de la République, à partir du 19 juin 1965. L'événement a été marqué par la levée des couleurs nationales, suivie de l'exécution de l'hymne national et de la lecture du la Fatiha du Coran, en hommage aux Martyrs, avant que ne soient rappelées quelques étapes du parcours du défunt président Houari Boumediene, sur la placette où se trouve le monument érigé à sa mémoire et qui a fait l'objet, au cours des dernières années, d'une opération de réhabilitation qui a également touché la modeste demeure familiale de deux pièces bâtie en pierres et surmontée d'un toit de tuiles. Le directeur des Moudjahidine et des



Ayants-droit de la wilaya de Guelma, Hocine Zirek, a rappelé que le président Houari Boumediene est "l'une des figures importantes qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, autant par sa participation à la lutte pour l'Indépendance que par son parcours à la tête du pays, et qui a jeté les fondements d'un Etat fort aux plans politique, économique, social, et indépen-

dant dans ses décisions et ses positions souveraines". Il a ajouté que cette commémoration "revêt une grande importance dès lors qu'elle contribue à la préservation de la mémoire nationale, et fait connaître aux jeunes générations les héros de l'Algérie, à l'image de Houari Boumediene, connu pour son amour de la patrie et son dévouement à son service".

Ouargla

**Un salon sur l'investissement en agriculture saharienne prochainement**

Un premier Salon international de l'investissement en agriculture saharienne se tiendra à Ouargla du 15 au 18 janvier 2025 à l'initiative de la chambre agricole d'Ouargla, a-t-on appris des organisateurs. Placée sous le signe "Les cultures stratégiques, garant de la sécurité alimentaire", cette manifestation économique internationale verra la participation d'une soixantaine d'opérateurs agricoles issus de différentes régions du pays et des entreprises nationales et étrangères en rapport avec les activités agricoles. Initiée avec le concours de l'entreprise "Souf-foire" et la direction des services agricoles (DSA) d'Ouargla, le Salon qui comportera des stands d'exposition d'équipements et outils

techniques agricoles modernes, prévoit l'animation, par des experts et agronomes, des ateliers et des communications ayant trait aux activités liées à l'agriculture saharienne. "L'agriculture saharienne, perspectives de développement", "Développement des cultures stratégiques en régions sahariennes", "L'agriculture mécanisée", "l'agriculture intelligente et numérique" et "l'investissement en agriculture saharienne", sont entre-autres thèmes à développer par les communications projetées lors de ce Salon, a-t-on fait savoir. Ce Salon intervient dans le sillage de développement agricole que connaît la wilaya ces dernières années en termes de développement de la céréaliculture irriguée qui n'a cessé de

gagner de plus en plus de terrain dans la région, en sus des efforts de promotion de l'investissement en agriculture saharienne, a noté le président de la chambre de l'agriculture d'Ouargla, Moussa Hammani.

Bouira

**Le ministre de la Poste et des Télécommunications en visite de travail**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection au centre de télécommunication spatiale dans la commune de Lakhdaria (Bouira), et ce dans le cadre de la "poursuite de la série des visites sur le terrain aux principales structures et installations du secteur", indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, M. Zerrouki a suivi un "exposé détaillé sur les indicateurs liés à la poste et aux télécommunications dans la wilaya de Bouira, ainsi que le bilan des projets de développement réalisés, en cours et futurs", a précisé la même source. Le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer à "améliorer la qualité des services fournis aux citoyens". "Il a également suivi un exposé sur les missions et les équipements du centre, et a inspecté les différents départements et projets de ce dernier, appelant à l'importance de renforcer les télécommunications par satellite, au vu de leur rôle vital et de leur dimension stratégique".

Mila

**Récupération de plus de 500 hectares de terres agricoles du domaine privé de l'Etat**

Une superficie de 509 hectares de terres agricoles du domaine privé de l'Etat a été récupérée dans la wilaya de Mila auprès d'investisseurs bénéficiaires qui n'ont pas respecté les conditions fixant l'exploitation de ces terres, a indiqué jeudi le directeur local des services agricoles (DSA), Ali Fennazi. La récupération de ces terres réparties sur des exploitations agricoles individuelles et collectives, dans plusieurs communes s'inscrit dans le cadre de "l'assainissement du foncier agricole et la récupération des terres non-exploitées ou dont les bénéficiaires de la concession ont violé les dispositions de la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les mo-

dalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat", a précisé à l'APS la même source. Ces terres seront redistribuées à des investisseurs "sérieux" par la commission de wilaya compétente pour en favoriser "l'exploitation efficiente sur le plan économique", a ajouté le DSA. Les services de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles ont accueilli depuis l'ouverture, en juillet 2024, des candidatures pour l'obtention de la concession de ces terres agricoles les dossiers des postulants et les préparatifs sont en cours pour les présenter devant la commission qui assurera la redistribution, a indiqué M. Fennazi.

**Curage des réseaux d'assainissement à Constantine Près de 1.700 m3 de déchets collectés**

Un volume de 1.684 m3 de déchets a été collecté à la suite d'une action de curage des réseaux entreprise par la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) à l'effet de prévenir les inondations, a-t-on appris jeudi auprès de cette société. L'opération a donné lieu au curage de 480 km de réseaux d'assainissement et de 9.577 mètres linéaires (ml) de caniveaux, en plus du renouvellement de 475 conduites d'assainissement au cours de plus de 5.000 interventions, a indiqué la responsable de la communication de la SEACO, Amal Bentoubal. S'inscrivant dans le cadre des orientations des autorités supérieures du pays visant à prévenir les inondations provoquées par les "fortes et exceptionnelles précipitations pouvant survenir durant l'hiver", l'opération a également porté sur le curage de 32.353 avaloirs et de 22.487 regards au niveau des 12 communes de la wilaya, a-t-elle ajouté. La responsable a aussi fait état de l'élimination des "points noirs" subsistant dans les nouveaux quartiers ou les nouvelles cités qui peuvent être inondées à la suite d'orages, soulignant, à ce propos, que la priorité a été donnée aux sites urbains et suburbains situés à proximité des cours d'eau et des nouvelles zones d'habitation à forte densité démographique. Il est à signaler que 137 équipes d'intervention dotées de tous les moyens matériels nécessaires, dont 15 camions de ramassage, 9 hydrocureurs, 4 rétrochargeuses et 1 mini-cureuse ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de ce programme "spécial anti-inondations" qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'avril prochain.

Batna

**Récolte de plus de 2.100 quintaux de miel**

Une récolte de 2.148 quintaux de miel a été réalisée au cours de la saison agricole 2023-2024, dans la wilaya de Batna, avec un rendement moyen de 4 kg par ruche, a indiqué jeudi le directeur local des Services agricoles (DSA), Ahmed Sebki. Cette production présente une augmentation de 904 quintaux par rapport à celle de la saison précédente (2022-2023), a précisé, à l'APS, M. Sebki, expliquant cette évolution par plusieurs facteurs dont le suivi de l'itinéraire technique, la formation et le soutien de l'Etat à la filière, avec 10.000 ruches pour un montant de 90 millions DA octroyées à la wilaya. La wilaya de Batna compte 4.289 apiculteurs exploitant 73.737 ruches, dont 51.787 productives, en plus de deux pépinières, selon la même source. La filière apicole dans la wilaya s'articule autour des six pôles : Theniet El Abed, Merouana, T'kout, N'gaous, Ain Touta et Tazoult, a indiqué le DSA. Les apiculteurs locaux bénéficient de l'accompagnement technique de la direction du secteur en vue d'améliorer la production et le rendement des ruches, a rappelé la même source.

## Helaimia et Boulbina impressionnent Le MCO baladé au 5-juillet

Par Rachid B.

**D**éfait sur l'herbe du 5-juillet par l'USMA sur un 3-0 des plus révélateurs sur la différence de niveau entre les deux antagonistes du soir, le Mouloudia d'Oran est tombé à la 7ème place du classement général avec un capital-point qui a stagné à 18 unités en 14 journées disputées. Après un premier half assez bien maîtrisé par les hommes d'Eric Chelle, les Unionistes de Nabil Maâloul ont fini par forcer la décision à la 48ème minute de jeu, ouvrant le score juste après la reprise grâce à Brahim Benzaza. Dans le temps additionnel, le club de Soustara est parvenu à se mettre définitivement à l'abri en marquant deux autres buts, coup sur coup, par Tarek Aggoun, contre son camp (90e+2) sur une percée et un centre de Redouani puis par Imad Azzi (90e+6). Les "Rouge et Noir" rejoignent à la troisième place le CS Constantine et l'ES Sétif, avec 20 points chacun, et peuvent même prétendre à terminer champions d'automne, puisqu'ils comptent quatre matchs en moins. Pour sa part, le MC Alger, vainqueur en déplacement face au NC Magra (1-2), a pris provisoirement la 2ème place. Le champion en titre, drivé désormais par le Tunisien Ben Yahia a trouvé en, l'Oranais Réda Helaimia son sauveur du jour. Auteur d'un doublé, le défenseur international a répondu à l'ouverture du score des locaux signée Moundhir Bouzekri



(48e), en égalisant d'un superbe coup franc direct (53e), avant de récidiver dans le temps additionnel, également sur un coup de pied arrêté (90e+2). Halaïmia compte désormais quatre buts au compteur, et devient le meilleur buteur du MCA, devant l'attaquant Andy Delort (3 buts). Un succès important qui permet aux Algérois de renouer avec la victoire en championnat, eux qui restaient sur une mauvaise série de trois matchs sans un gain complet en Ligue 1. De son côté, le "Nedjm" concède sa première défaite à domicile depuis le début de la saison, et aligne un quatrième match sans le moindre succès. Une victoire qui permet au MCA de prendre provisoirement la position de dauphin, à trois longueurs du leader la JS Kabylie (1e, 24 pts). Le NCM reste scotché à la 12e position avec 15 unités. De son

côté, le Paradou AC continue d'impressionner depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur, Billel Dziri, en allant damer le pion à l'ES Mostaganem (2-0), qui continue de manger son pain noir, en alignant un septième match sans victoire. Cette victoire s'est réalisée grâce à un doublé de l'inévitable goléador, Adil Boulbina (9e, 89e). Le joueur âgé de 21 ans continue de faire cavalier seul au classement des buteurs du championnat en atteignant la barre de 11 buts, à six buts de ses deux poursuivants: Boudebouz (JS Kabylie) et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent 5 réalisations chacun. Le PAC réalise la passe de trois et remonte à la 6e place au tableau avec 19 points, avec trois matchs en moins, alors que l'ESM occupe la 15e et avant dernière place au classement avec 12 unités.

### Ligue 1 Mobilis

## Le MCA nouveau dauphin, l'USMA sur le podium

**L**e MC Alger, vainqueur jeudi en déplacement face au NC Magra (2-1), a pris provisoirement la position de dauphin, alors que l'USM Alger est montée sur le podium, en battant à la maison le MC Oran (3-0), à l'occasion de la 15e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, devant se poursuivre vendredi et samedi. Le champion en titre s'en est remis à son défenseur Mohamed Réda Halaïmia, auteur d'un doublé. L'enfant d'Oran a répondu à l'ouverture du score des locaux signée Moundhir Bouzekri (48e), en égalisant d'un superbe coup franc direct (53e), avant de récidiver dans le temps additionnel, également sur un coup de pied arrêté (90e+2). Halaïmia compte désormais quatre buts au compteur, et devient le meilleur buteur du "Doyen", devant l'attaquant Andy Delort (3 buts). Les joueurs du nouvel entraîneur mouloudéen le Tunisien, Khaled Ben Yahia, renouent avec la victoire en championnat, eux qui restaient sur une mauvaise série de trois matchs de disette en Ligue 1.

De son côté, le "Nedjm" concède sa première défaite à domicile depuis le début de la saison, et aligne un quatrième match sans le moindre succès. Une victoire qui permet au MCA de prendre provisoirement la position de dauphin, à trois longueurs du leader la JS Kabylie (1e, 24 pts). Le NCM reste scotché à la 12e position avec 15 unités. Au stade olympique du 5-juillet, l'USM Alger a renoué avec la victoire en battant, avec autorité, le MC Oran sur le score de 3 à 0. Après une

première période légèrement dominée par les Oranais, les gars de Soustara ont montré un meilleur visage, en ouvrant le score juste après la reprise grâce à Brahim Benzaza (48e). Dans le temps additionnel, le club algérois est parvenu à se mettre définitivement à l'abri en marquant deux autres buts, coup sur coup, par Tarek Aggoun, contre son camp (90e+2), et Imad Azzi (90e+6).

Les "Rouge et Noir" rejoignent à la troisième place le CS Constantine et l'ES Sétif, avec 20 points chacun, et peuvent même prétendre à terminer champions d'hiver, puisqu'ils comptent quatre matchs en moins. Le latéral gauche usmiste, Nabil Lamara, a déclaré forfait à la dernière minute, lui qui devait être aligné d'entrée lors de cette

rencontre. En revanche, le MCO, battu pour la deuxième fois de rang, recule à la 7e position (18 pts). De son côté, le Paradou AC continue d'impressionner depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur, Billel Dziri, en allant damer le pion à l'ES Mostaganem (2-0), qui continue de manger son pain noir, en alignant un septième match sans victoire. Cette victoire s'est réalisée grâce à un doublé de l'inévitable goléador, Adil Boulbina (9e, 89e). Le joueur âgé de 21 ans continue de faire cavalier seul au classement des buteurs du championnat en atteignant la barre de 11 buts, à six buts de ses deux poursuivants: Boudebouz (JS Kabylie) et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent 5 réalisations chacun.

### Jeux africains de la jeunesse

## La 4ème éditions à Luanda en décembre 2025

**L'**organisation des 4èmes Jeux africains de la jeunesse qu'accueillera l'Angola est prévue en décembre 2025. Le protocole d'organisation de ces jeux a été signé entre l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), le gouvernement angolais et le comité olympique et sportif local, a annoncé l'instance olympique africaine sur son site officiel. Les Jeux africains de la jeunesse, événements majeurs dans le continent, va réunir les jeunes talents sportifs du continent autour des valeurs d'excellences, d'inclusion et de solidarité. La cérémonie de signature du protocole s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports angolais, Rui Falcão, du président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf et du président du comité national olympique d'Angola Gustavo Dias Vaz da Conceição. A cette occasion, Mustapha Berraf a réaffirmé l'importance de ce rendez-vous en tant que vitrine du potentiel sportif de la jeunesse africain, déclarant: « les Jeux africains de la jeunesse constituent le plus grand événement sportif pour notre jeunesse. Ils ne sont pas seulement une compétition, mais aussi une plateforme unique pour inspirer, former et promouvoir les valeurs olympiques sur tout le continent ».

### Ligue 1 Mobilis (Prix Dz Best)

## Brahim Dib du CSC élu joueur de l'année



**L**e prix du meilleur joueur de l'année 2024 du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, a été décerné, mardi soir à Alger, au milieu offensif du CS Constantine, Brahim Dib, à l'issue de la première édition du sondage "Dz Best", organisé par le journal électronique sportif "Dz Match". Le capitaine du CSC (31ans), s'est illustré en terminant deuxième meilleur buteur du championnat, saison 2023-2024, avec 12 réalisations, à égalité avec l'attaquant international togolais de l'ASO Chlef, Yawo Agbagno. Le suffrage du sondage "Dz Best", pour la période allant du 1er janvier au 30 novembre 2024, a été effectué auprès de la presse écrite, sites électroniques, ainsi que les médias audiovisuels, publics et privés. "J'aurais aimé être parmi vous ce soir, mais ça n'a pas été possible malheureusement. Je remercie tout le monde pour cette initiative, et je leur promets d'être présent l'année prochaine inchallah", a indiqué Dib, dans un message vidéo diffusé à l'assistance. Plusieurs personnalités sportives, dont l'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de Libération nationale, Mohamed Maouche, ont assisté à la cérémonie, au cours de laquelle plusieurs autres trophées ont été décernés. "Plus de 32 joueurs et 15 entraîneurs ont été cités dans ce sondage. Le meilleur joueur de la Ligue 1 a devancé le deuxième de quatre points seulement. Nous avons voulu également rendre hommage à tous ceux qui ont disparu en 2024", a indiqué le directeur général du journal électronique "Dz Match", Adel Hadji. Avant le début de la cérémonie, un hommage a été rendu à des figures footballistiques, décédées en 2024 : Belaïd Lacame, Mahieddine Khalef, Rachid Mekhloufi, Abdelhamid Merakchi, Youcef Bouzidi, Sid Ahmed Belkedrouci, Habib Benmimoun, Salah Larbès, et le Dr Yacine Zerguini. Un prix spécial "Abderrahmane Mehdaoui", a été attribué au cours de cet événement au sport militaire, suite notamment au parcours brillant réalisé par les élites sportives nationales militaires aux Jeux africains militaires, disputés du 18 au 30 novembre dernier Abuja (Nigeria).

### Les différents Prix décernés lors de la cérémonie "Dz Best":

Prix "Abdelhamid Merakchi" du meilleur joueur en Ligue 1: Brahim Dib (CSC)  
 Prix "Mehdi Cerbah" du meilleur gardien: Oussama Benbot (USMA)  
 Prix "Rachid Mekhloufi" du meilleur joueur algérien évoluant en Afrique: Youcef Belaïli (ES Tunis)  
 Prix "Albert Ebossé" du meilleur joueur étranger en Algérie: l'Ivoirien Mohamed Zougrana (MCA)  
 Prix "Mahieddine Khalef" du meilleur entraîneur: Kheïreddine Madoui (CSC)  
 Prix "Youcef Bouzidi" du meilleur joueur espoir: Lahlou Akhrib (JSK)  
 Prix "Moh Chérif Hannachi" de la meilleure équipe: MCA  
 Prix de la meilleure joueuse: Wassila Alouache (CFA)  
 Prix du meilleur joueur de Futsal: Moubarak Rayane Aït Hamadouche (Athlétic Club Auzium)  
 Prix "Belaïd Lacame" de la meilleure arbitre: Ghada Mehat  
 Prix "Belaïd Lacame" du meilleur arbitre: Mustapha Ghorbal  
 Prix "Abdelkader Ouadi dit Kadi" du meilleur public: JS Kabylie  
 Prix spécial "Abderrahmane Mehdaoui" décerné pour les excellents résultats réalisés par le sport militaire en 2024



Sétif

## Lever de rideau sur la 7ème édition de la manifestation culturelle "Fouara Show"



Le coup d'envoi de la septième édition de la manifestation culturelle "Fouara Show" a été donné mardi soir au théâtre communal Hassan-Belkired de Sétif.

En marge de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation de 3 jours, dont l'édition de cette année est dédiée à la mémoire du défunt Moudjahid Bouzid Gharzouli (1936-2022), responsable scout et ancien président de l'APC de Sétif, le comédien Toufik Mezaâche, principal organisateur de l'événement, a indiqué à l'APS que le "Fouara Show" est initié par l'Association Créativité et Excellence en coordination avec la direction de la culture et des arts, l'APC de Sétif, et l'office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif.

Le public pourra assister, jusqu'à jeudi à un florilège de spectacles humoristiques animés par des artistes spécialisés dans le monologue, le "One man show" d'ouverture ayant été l'œuvre de Toufik Mezaâche avec "Moins 5", tout en dérision, qui fit rire aux éclats la nombreuse assistance.

Mercredi, ce sera au tour du comédien Lazhar Hindo, d'Oran, de passer sur scène pour interpréter plusieurs monologues, tandis que l'artiste Mourad Saouli, clôturera les représentations avec un nouveau monologue intitulé "Show Sanli".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle s'est déroulée en présence de nombreuses figures artistiques et théâtrales, telles que la scénariste Abla Belamri, les artistes Omar Taïri et Lazhar Hindo, et les responsables de la direction de la culture et des arts.

L'inauguration du "Fouara Show" a été marquée, dès le lever de rideau, par la projection d'une vidéo résumant la vie et le parcours du regretté Moudjahid Bouzid Gharzouli, la soirée de mercredi devant donner lieu à un séminaire intitulé "Théâtre et Révolution", ainsi qu'à un hommage aux personnalités culturelles ayant contribué à l'organisation de cette manifestation culturelle.

17e FNTF

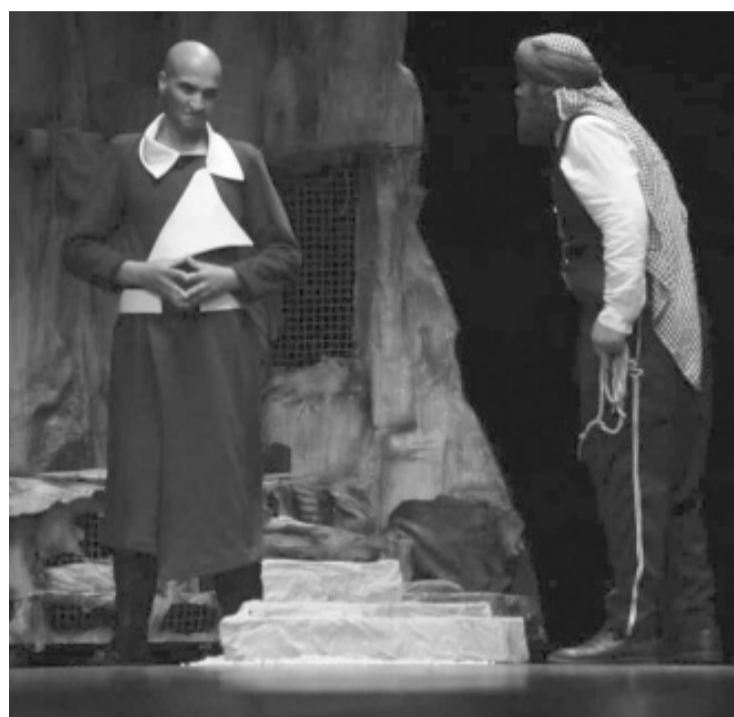
## Le TR de Naâma entre en compétition avec son 1er spectacle "Sous les décombres"

La pièce "Sous les décombres", une tragédie sur la résilience des Palestiniens face à l'occupant sioniste et le devoir d'entretenir et transmettre la lutte aux générations futures jusqu'à la libération de leurs territoires, est entrée mercredi à Alger en compétition officielle du 17e Festival national du théâtre professionnel (FNTF). Première production du théâtre régional de Naâma, qui marque également sa première participation au FNTF, ce spectacle mis en scène par Laid Benamara sur un texte d'Anouar Ismailah, restitué en 80 mn, la tragédie des habitants de Ghaza, à travers la résilience d'une famille palestinienne en proie aux bombardements barbares de l'armée d'occupation sioniste.

Rendu par des comédiens, issus de plusieurs théâtres régionaux, celui de Naâma notamment, le spectacle s'est basé sur une trame qui raconte l'histoire d'Abdellah, un jeune journaliste qui s'est donné pour mission de rapporter fidèlement les souffrances de ses compatriotes palestiniens, enfermés dans les camps, sans aucune ressource après avoir tout perdu.

Abou Abdellah, son père, ne partageant pas la même vision avec son fils sur les méthodes d'entretien de la lutte, mène un combat d'une toute autre nature consistant en la protection de manuscrits historiques sur la Palestine, des documents hautement importants témoignant de l'appartenance des territoires occupés au seul et unique peuple palestinien autochtone.

Cependant, la visite d'une journaliste américaine en possession de documents secrets, révélant des complots qui se trament contre le peuple palestinien, vient changer le cours des



événements, au moment où (le même) Abdellah, qui a accordé l'hospitalité à sa consœur américaine, est entré, une fois de plus, en désaccord -pour les motifs habituels- avec son père. Ce militantisme familial, microcosme de la société palestinienne, a valu à Abou Abdellah et sa famille, d'être surveillés et persécutés par les services de renseignements sionistes, alertés par la présence de la journaliste américaine.

La succession des situations conflictuelles va conduire à un affrontement physique et intellectuel, traduit par une mise en scène "aboutie" qui a révélé tous les antagonismes.

Les comédiens ont porté un texte "narratif" dense, nourri d'une vision dramaturgique qui vise à provoquer l'éveil chez le spectateur, mettant en lumière les non-dits de manière suggérée par le jeu et la gestuelle des comédiens qui ont occupé tous les espaces de la scène.

Les conflits en progression ascendante, ont puisé leur intensité des désaccords idéologiques internes et, à des teneurs diverses, de la lutte menée de différentes manières par les factions palestiniennes face à l'abjection et la barbarie de l'occupant sioniste.

La bande musique a brillamment traduit les atmosphères monotones et tragiques endurées par les Palestiniens dans les camps, mettant en avant leur détresse et leur résilience à entretenir la lutte de manière à la transmettre aux générations futures jusqu'à l'indépendance entière et totale de leur territoire. Ouvert le 20 décembre, le 17e FNTF se poursuit jusqu'au 30 du mois en cours avec 19 représentations en compétition, en plus d'autres pièces hors compétition programmées à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

## Hidaoui préside l'ouverture du 20e Festival national du théâtre pour enfants

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, l'ouverture de la 20e édition du Festival national du théâtre pour enfants.

M. Hidaoui, qui était accompagné de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a fait savoir que son département ministériel s'attèle à la préparation d'un "programme d'action à long terme" visant à promouvoir et à consolider de telles manifestations de manière à assurer la continuité des activités éducatives destinées aux enfants.

Le ministre a souligné l'importance de l'organisation de différentes activités culturelles et intellectuelles qui promeuvent les valeurs éducatives et développent les ap-

titudes intellectuelles et physiques des enfants, notant que les structures éducatives et de jeunesse jouent un "rôle central" en offrant des programmes éducatifs et récréatifs qui contribuent à construire une génération consciente et responsable.

M. Hidaoui a également souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour créer un environnement adéquat aux enfants afin de renforcer leur participation aux activités culturelles, sportives et scientifiques, en coordination avec les différents secteurs concernés.

De son côté, la déléguée nationale à la protection de l'enfance a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'organisation de ce genre de festivals constitue "apport qualitatif" à l'enfant qui représente l'avenir du pays, avant

de souligner que la protection de l'enfance a connu de "grandes avancées" en Algérie grâce à un arsenal juridique où figure, notamment, le droit de l'enfant à la culture et aux arts.

La 20ème édition du Festival national du théâtre pour enfants contribue, à travers les spectacles présentés, à inculquer le sens de la responsabilité à ce segment de la société, d'autant que le théâtre est considéré comme le père des arts, a-t-elle ajouté.

Le commissaire du Festival, Sadek Maâzouzi, a indiqué, quant à lui, que cette manifestation culturelle, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, sera une occasion pour les écoliers de suivre un florilège de spectacles divertissants et éducatifs.

Il a ajouté que cette édition, qui se pour-



suivra jusqu'au 30 décembre, verra la participation de 16 troupes représentant 16 wilayas du pays.

Norvège

## Un bus finit sa course dans un lac : trois morts

Trois personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées dans l'accident d'un bus transportant "de nombreux étrangers" qui a fini sa course dans un lac près du détroit de Raftsundet, séparant les archipels des Lofoten et des Vesterålen sur la côte nord de la Norvège, a annoncé la police. "De nombreux passagers du bus sont des ressortissants étrangers", a précisé la police du comté de Nordland. Un total de 58 personnes sont touchées par l'accident.

L'autocar, à moitié immergé, transportait des passagers originaires d'au moins huit pays différents: Chine, Singapour, Inde, Malaisie, Pays-Bas, Soudan du Sud, France et Norvège. Il est difficile de contacter les proches, faute d'une liste exhaustive des passagers et des nombreuses nationalités présentes, a fait savoir Bent Are Eilertsen, policier du comté de Nordland, cité par l'agence NTB.

"Le centre opérationnel de la police a été alerté peu après 13h30" locales au sujet d'un

autocar sorti de route à Hadsel, détaille la police dans son communiqué. Les services de secours et la police ont été dépêchés sur place, près du détroit de Raftsundet, séparant les archipels des Lofoten et des Vesterålen, et tous les passagers de l'autocar ont été évacués, certains vers une école à proximité. "Les conditions météorologiques dans la région sont mauvaises, compliquant les opérations de secours", a indiqué la police. De fortes rafales sont en cours dans la région. L'institut météorologique norvégien a en outre mis en garde contre des tempêtes, des avalanches et des glissements de terrain dans la zone.

Un bateau humanitaire bénévole de Redningsselskapet, transportant des soignants, a annoncé sur X être en route vers l'île de Hanøya, sans réussir à atteindre le lieu de l'accident pour cette raison. Trois personnes ont été transportées par hélicoptère vers l'hôpital de Stokmarknes, selon Bent Are Eilertsen.

"La priorité maintenant est de

soigner les blessés, et une enquête sera également lancée pour clarifier le déroulé des événements", a-t-il spécifié à l'agence NTB. Le Premier ministre Jonas Gahr Store, cité par les médias norvégiens, a exprimé son soutien aux personnes impliquées dans l'accident.

"Je pense que tout le monde en Norvège est affecté par les nouvelles en provenance de Hadsel. Il s'agit d'un accident très grave et de nombreuses personnes sont impliquées. Il y a des morts et des blessés graves. La première chose à faire est de les soutenir" dans cette tragédie, a-t-il dit. La Norvège accueille chaque année de nombreux touristes venus observer ses fjords, son soleil de minuit ou encore ses aurores boréales. En 2023, le nombre de nuitées d'étrangers a augmenté de 22% en Norvège --avec un record en août-- d'après des statistiques officielles, une progression tirée aussi par la sortie des restrictions sanitaires en 2022 et par un coup de mou des devises scandinaves.

## Le réchauffement climatique, l'ingrédient qui a amplifié les désastres naturels en 2024

Du petit archipel fragile de Mayotte jusqu'à la paisible Arabie saoudite, des mégaloportes européennes prospères aux bidonvilles surpeuplées d'Afrique, aucune région n'a été épargnée en 2024 par des catastrophes naturelles quasi toutes aggravées par le réchauffement climatique.

2024, l'année la plus chaude jamais enregistrée, a connu des records de températures, aussi bien dans l'air qu'à la surface des mers, et cette chaleur a fourni un carburant pour renforcer les cyclones, les vagues de chaleur et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes à travers le monde.

Selon le réseau de scientifiques World Weather Attribution (WWA), référence dans l'analyse de l'influence du réchauffement climatique sur les désastres naturels, presque toutes les grandes catastrophes étudiées ces 12 derniers mois ont été exacerbées par les conséquences des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité.

"Les impacts du réchauffement causé par les énergies fossiles n'ont jamais été aussi clairs ni aussi dévastateurs qu'en 2024. Nous vivons dans une nouvelle ère dangereuse", a déclaré la climatologue Friederike Otto, responsable du WWA.

Le danger mortel des canicules a eu un écho retentissant en juin, lorsque plus de 1.300 pèlerins musulmans sont morts lors du hajj, le pèlerinage de La Mecque, en Arabie saoudite. Les tempé-

ratures avaient atteint 51,8°C. Aucun continent n'a été épargné par la chaleur extrême, dont le surnom de "tueur silencieux" a été illustré par les victimes recensées en Thaïlande, en Inde ou aux États-Unis.

**Au Mexique**, une canicule a été si intense que des singes hurleurs sont tombés morts des arbres, tandis qu'au Pakistan, des millions d'enfants ont été retenus chez eux lorsque le thermomètre a franchi les 50°C.

**En Grèce**, une canicule précoce, plus de 40°C dès juin, a entraîné la fermeture de l'Acropole et alimenté de violents incendies, marquant le début de l'été le plus chaud jamais observé en Europe. Le réchauffement climatique n'est pas seulement synonyme de canicule: des océans plus chauds entraînent une évaporation d'eau accrue et une atmosphère plus chaude retient davantage d'humidité (jusqu'à 7% de plus par 1°C), de quoi provoquer des pluies torrentielles.

En avril, les **Émirats arabes unis** ont reçu l'équivalent de deux années de pluie en une seule journée, qui ont inondé de larges zones de l'État désertique et paralysé l'aéroport de Dubaï.

**Le Kenya** était lui à peine sorti d'un épisode de sécheresse extrême quand le pays est-africain a subi les pires inondations depuis plusieurs décennies.

**En Afrique de l'Ouest et centrale**, ce sont quatre millions de personnes qui ont nécessité une aide humanitaire après des inondations historiques ayant fait

plus de 1.500 morts, tandis que l'Europe -- en particulier l'Espagne -- a également subi des crues dévastatrices.

**L'Afghanistan, la Russie, le Brésil, la Chine, le Népal, l'Ouganda, l'Inde, la Somalie, le Pakistan, le Burundi et les États-Unis** n'ont pas non plus été épargnés par les inondations ces 12 derniers mois. La surface plus chaude des océans a alimenté en énergie les cyclones tropicaux, accélérant la force de vents destructeurs au moment de toucher terre.

Des ouragans majeurs, tels que Milton, Beryl et Helene, ont ravagé les États-Unis et les Caraïbes, lors d'une saison 2024 marquée par une activité cyclonique supérieure à la moyenne. Rien qu'en novembre, les Philippines ont enduré six tempêtes majeures, seulement deux mois après les dégâts du typhon Yagi qui a dévasté l'Asie du Sud-Est. Le cyclone Chido, qui a ravagé Mayotte en décembre, aurait été moins puissant sans le changement climatique, a conclu une étude préliminaire.

Sous l'effet du dérèglement climatique, certaines régions du monde deviennent plus humides et d'autres plus sèches. La sécheresse a frappé sévèrement plusieurs régions des Amériques, provoquant des incendies de forêts massifs dans l'ouest des États-Unis, au Canada et même dans certaines zones d'Amazonie, pourtant l'une des plus humides au monde.

## Incendie dans un parc national australien 600 pompiers mobilisés et des dizaines de villages évacués

Les autorités australiennes ont appelé jeudi les habitants de dizaines de localités rurales à évacuer en raison d'un incendie ravageant un parc national du sud-est de l'Australie.

Quelque 600 pompiers luttent contre les flammes au Grampians National Park à environ 240 kilomètres à l'ouest de Melbourne, a indiqué un porte-parole des services de secours de l'État de Victoria. Alimenté depuis plus d'une semaine par des conditions chaudes et humides, le feu de brousse a ravagé 55.000 hectares, soit un tiers du parc national, sans causer de victimes ou de destructions d'habitations pour l'instant. Mais les secouristes ont demandé l'évacuation immédiate de dizaines de localités rurales aux populations allant de six à plusieurs centaines d'habitants.

"Nous arrivons à un moment critique de la journée où le vent change de direction dans l'ouest de l'État", a expliqué leur porte-parole Luke Hegarty. "Nous prévoyons des vents forts et des vents changeants qui vont nous inquiéter dans les prochaines heures". Les feux en plein air ont été interdits dans tout l'État de Victoria qui compte plus de six millions d'habitants et dont la capitale est Melbourne.

États-Unis

## Des drones tombent du ciel lors d'un spectacle de Noël

Un spectacle de drones a viré à la catastrophe samedi dernier, à Orlando, en Floride, aux États-Unis. Plusieurs appareils sont tombés au sol lors d'un show de Noël au-dessus du lac Eola, faisant plusieurs blessés, dont un enfant de 7 ans, rapporte le New York Post. Selon ses mères, qui ont partagé sur Facebook des photos de leur fils la lèvre ensanglantée à l'hôpital, "l'un des drones l'a frappé à la poitrine". "Mon bébé va subir une opération cardiaque d'urgence", a écrit Adriana Edgerton sur Facebook. Une enquête a été ouverte par la Federal Aviation Administration (FAA), l'agence de l'autorité américaine de l'aviation.

Fusillade à l'aéroport de Phoenix le soir de Noël

## Trois blessés par balles et une personne poignardée

Une fusillade est survenue le soir de Noël au Terminal 4 de l'aéroport international Sky Harbor à Phoenix, dans l'Arizona aux États-Unis, indiquent les médias américains, dont AP News. Selon les forces de l'ordre, le bilan est de trois personnes blessées par balles et une autre poignardée. L'incident s'est produit vers 21h45 dans un restaurant situé avant les points de contrôle de sécurité. Une femme adulte a été grièvement blessée par balle, ses blessures étant jugées potentiellement mortelles. Deux hommes adultes, également blessés par balles, sont dans un état stable. Un autre homme, qui a été poignardé, se trouve également dans un état stable. Selon Mayra Reeson, sergente au sein de la police de Phoenix, « il s'agissait d'un différend familial qui a dégénéré ». La dispute a dégénéré en une altercation physique, amenant l'une des personnes impliquées à ouvrir le feu. Après les coups de feu, un homme et une jeune fille ont été arrêtés dans un parking de l'aéroport.

La police enquête pour déterminer pourquoi le groupe se trouvait à l'aéroport et si ces individus étaient en transit ou s'ils avaient une autre raison d'être présents. Aucune accusation n'a encore été annoncée. La fusillade a conduit à la fermeture temporaire d'un point de contrôle de sécurité, de certains restaurants et du service PHX Sky Train dans le terminal concerné. Les opérations ont repris après une interruption.

Dans un incident séparé qualifié de « totalement sans rapport » par la police, un homme s'est présenté plus tard à l'aéroport avec une arme à feu. Selon la police, il avait reçu un message texte erroné affirmant qu'il y avait un tireur actif à Sky Harbor.

Sauvetage héroïque

## 48 personnes piégées dans la neige secourues en Croatie

La veille de Noël, un sauvetage impressionnant a eu lieu dans le parc national des lacs de Plitvice, en Croatie. 48 personnes, dont cinq enfants, piégées par de fortes congères, ont été secourues par des pompiers héroïques.



www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

06h00 TFou  
11h00 Téléshopping samedi  
11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 JT 13h  
13h40 Grands reportages  
14h50 Reportages découverte  
16h10 Les Docs du week-end  
17h15 Star Academy, la quotidienne  
18h00 50mn Inside le mag  
19h45 La mi-temps lecture  
19h50 Petits plats en équilibre  
19h55 Météo  
20h00 JT 20h  
20h45 Darooma  
20h50 Tirage du Loto  
20h55 Petits plats en équilibre  
21h05 Météo  
21h10 Star Academy  
23h40 Star Academy  
01h15 Tirage de l'EuroMillions  
01h20 Programmes de la nuit

12h55 Journal  
13h00 Journal  
13h20 13h15, le samedi...  
13h55 Journal  
14h00 C'est bon à savoir  
14h05 Pan  
15h55 Le geste cuisine  
16h00 L'album des Jeux Paralympiques  
17h40 Affaire conclue  
18h00 Tout le monde a son mot à dire  
18h35 N'oubliez pas les paroles  
20h00 Journal  
20h55 Journal  
20h57 Les Etoiles du sport et de la santé  
21h00 Vestiaires  
21h10 The Floor - A la conquête du sol  
23h25 Quels jeux !  
00h15 A mon tour  
01h00 Un dimanche à la campagne  
02h45 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

CANAL+

3

07h24 Forêt magique super joyeuse  
07h35 Forêt magique super joyeuse  
07h47 Le lexique des dyslexiques  
07h52 Mon ami robot  
09h32 Dune : deuxième partie  
12h15 Rétro  
13h50 Avant-match Top 14  
14h00 Pau / Vannes  
15h57 Bayonne / Castres  
17h57 Clermont-Auvergne / Montpellier  
20h01 Canal Rugby Manager  
20h34 Avant-match Top 14  
21h05 Bordeaux-Bègles / Toulon  
23h02 Canal Rugby Club le débrief  
23h23 Rétro  
00h11 Mortelle raclette  
01h17 L'esprit Coubertin  
02h33 Daaaaaali !  
03h50 Le Ravissement  
05h25 Surprises

11h10 Consomag  
11h15 Outremer.gourmand  
11h50 Outremer.l'info  
12h00 Enquêtes de région le mag  
12h20 ICI 12/13  
12h55 Intérieurs  
13h35 Samedi d'en rire  
16h35 Expression directe  
16h40 La p'tite librairie  
16h45 Le jeu des 1000 euros  
17h25 Slam  
18h05 Questions pour un champion  
18h50 Différents, et alors !  
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions  
19h55 Tout le sport  
20h20 Le geste cuisine  
20h30 Saveurs de saison  
20h35 Cuisine ouverte  
21h05 Meurtres à...  
22h35 Le secret de l'abbaye  
00h40 Immortel Nougaro  
02h05 Journal Météo Climat  
02h10 Je m'présente, je m'appelle Daniel...

6

arte

06h15 M6 Kid  
07h45 Absolument stars  
10h10 66 minutes : le doc  
10h55 66 minutes : grand format  
11h45 66 minutes : grand format  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h20 Scènes de ménages  
14h45 Nanny McPhee  
16h25 Nanny McPhee et le Big Bang  
18h30 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h25 Nos meilleures années  
21h10 Anniversaire surprise chez les Bodin's  
23h30 Les Bodin's chez les Belges  
01h05 Cauchemar en cuisine  
02h45 Programmes de la nuit

12h10 Le langage des animaux  
12h55 Extraordinary Australia  
13h40 Extraordinary Australia  
14h25 Serengeti, la grande cavalcade des animaux  
15h20 Serengeti, la grande cavalcade des animaux  
16h10 Serengeti, la grande cavalcade des animaux  
17h55 Serengeti, la grande cavalcade des animaux  
18h50 Serengeti, la grande cavalcade des animaux  
19h45 Arte journal  
20h05 Les lionnes de Namibie : Reines de la côte des Squelettes  
20h50 Serengeti  
22h50 Serengeti  
23h50 Le Blob, un génie sans cerveau  
00h30 Les trois ténors : Naissance d'une légende  
01h30 Les sanctuaires d'épices  
02h25 Le plafond de verre : l'invisible discrimination  
03h50 Orques de Gibraltar : D'étranges attaques



TF1

21h10

## STAR ACADEMY



L'aventure continue pour les heureux artistes en herbe de la Star Academy lors du douzième prime de la saison. C'est une nouvelle fois l'occasion de montrer le fruit de leur travail et de leur apprentissage. Les nominations font également partie du programme. Après Mayelis, Paul, Thomas, Noah, Emma, Julie et Maureen, qui sera le prochain pour qui se fermeront les portes du château de Dammarie-lès-Lys ? Avant l'heure des votes, place au spectacle avec des artistes de la scène française et internationale pour deux heures de show et de défis artistiques.

Presentateur: Nikos Aliagas

3

21h10

## MEURTRES À...

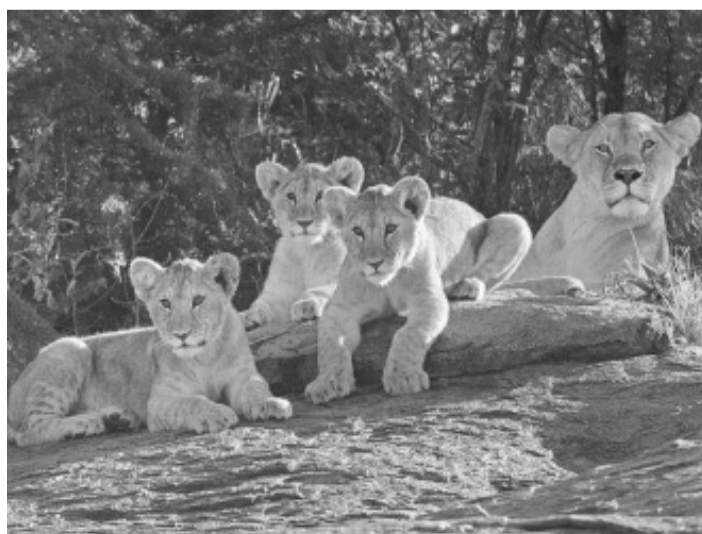


Près de la Pierre des Fièvres au Puy-en-Velay, la lieutenant Marion Cazale découvre le corps d'une jeune femme, étendue les bras croisés, comme endormie. L'autopsie ne révèle aucune explication sur les causes du décès. Marion dissimule à son entourage, notamment à son compagnon, un diabète de type 1 qui menace progressivement sa vue. Dans cette affaire complexe, elle fait équipe avec le capitaine Martin Jimenez, un homme au tempérament direct. La lieutenant s'investit dans l'investigation tout en gardant le secret sur sa maladie qui continue de s'aggraver.

arte

20h50

## SERENGETI, LA GRANDE CAVALCADE DES ANIMAUX



Inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco, le parc national du Serengeti, en Tanzanie, s'étend sur 15000 km<sup>2</sup>. Il abrite des grands fauves, des rhinocéros, des éléphants, des zèbres, des girafes et une multitude d'oiseaux. Parmi ces animaux évolue Kali une lionne qui a donné naissance à ses quatre petits. Le babouin Bakari entretient une rivalité profonde avec le nouveau chef de la troupe, plus agressif. La jeune hyène Zalika, orpheline, doit assumer la charge de sa famille. Tembo, un éléphant adolescent...





ORAN

18 | 07

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

08h12  
05h57  
53%  
14 km/h

Alger	☀️	14-04
Constantine	☀️	12-00
Annaba	☀️	17-07
Ouargla	☀️	16-03
Mostaganem	☀️	18-09
Béchar	☀️	16-04

Normalisation avec l'entité sioniste

## 13 opposants condamnés à la prison au Maroc

Treize militants marocains ont été condamnés jeudi à six mois de prison, suite à leur manifestation il y a plus d'un an devant un supermarché contre la normalisation avec l'entité sioniste, rapportent des médias. Un tribunal de Salé a condamné les 13 opposants à la normalisation avec l'entité sioniste à six mois de prison avec sursis, assortis d'une amende de 2.000 dirhams (environ 190 euros), selon les médias locaux. En novembre 2023, les condamnés ont manifesté devant un supermarché, brandissant des slogans contre la normalisation avec l'entité sioniste. Le tribunal a déclaré que les prévenus avaient été reconnus coupables de "participation à une manifestation non autorisée" et d'"incitation à manifester". L'Observatoire marocain contre la normalisation, un organisme de défense des droits de l'Homme composé de plusieurs militants marocains, a publié un communiqué dénonçant "un procès injuste" et exprimant sa "solidarité absolue avec les honorables combattants de la liberté".

Mozambique

## Évasion de plus de 1.500 détenus

Plus de 1.500 détenus se sont évadés mercredi d'une prison de Maputo, a annoncé la police. Parmi les évadés, 33 ont été tués et quinze blessés lors d'affrontements qui ont suivi avec le personnel pénitentiaire. Les opérations de recherche dans la foule, appuyées par l'armée, ont permis d'arrêter quelque 150 de ces fugitifs. En tout «1.534 détenus se sont échappés de la prison» de haute sécurité située à une quinzaine de kilomètres de la capitale, a confirmé mercredi, dans la soirée, Bernardino Rafael, chef de la police nationale lors d'une conférence de presse. Parmi les prisonniers qui se sont enfuis, figurent une trentaine de détenus liés aux groupes armés terroristes qui sèment la terreur depuis sept ans dans la province septentrionale du Cabo Delgado. «Nous sommes particulièrement préoccupés par cette situation», a commenté le chef de la police. Des groupes de manifestants se sont approchés du centre pénitentiaire et ont créé de la confusion et du bruit, suscitant de l'agitation au sein de la prison où des détenus ont fini par faire tomber un mur par lequel ils se sont échappés, a-t-il expliqué.

Azerbaïdjan

## 38 morts dans un crash d'avion

L'avion de ligne du vol J2-8243 s'est écrasé près de l'aéroport d'Aktaou au Kazakhstan. Le ministère kazakh des Situations d'urgence a signalé 28 survivants alors que les opérations de secours se poursuivaient. Au total, 67 personnes se trouvaient à bord de l'appareil, dont 62 passagers et 5 membres d'équipage, a indiqué la compagnie Azerbaijan Airlines sur X. Un deuil national a été décrété pour la journée de jeudi par l'Azerbaïdjan en hommage aux victimes du crash tragique de l'avion de ligne qui reliait Bakou à Grozny et qui a fait 38 morts. Le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a signé un décret officiel pour observer ce jour de deuil en réponse à la tragédie de ce mercredi.

Assemblée générale de l'ONU

## Un budget de 3,72 milliards de dollars pour 2025 approuvé

L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé un budget de 3,72 milliards de dollars pour les Nations unies pour 2025 et adopté lors de sa 79ème session un nouveau programme pour soutenir les pays en développement sans littoral. Le budget ordinaire approuvé pour 2025, d'un montant de 3,72 milliards de dollars, représente une augmentation d'environ 1 million de dollars par rapport à la proposition faite en octobre par le Secrétaire général à la Cinquième Commission de l'Assemblée, chargée des questions administratives et budgétaires. Il comprend également des ajustements techniques suite à l'adoption d'autres résolutions et décisions par les organes intergouvernementaux de l'ONU depuis la présentation du projet de budget. Le budget ordinaire finance les programmes de l'ONU dans des domaines clés, notamment les affaires politiques, la justice et le droit internationaux, la coopération régionale pour le développement, les droits de l'homme et les affaires humanitaires, ainsi que l'information publique. En outre, l'ONU dispose d'un budget distinct pour les opérations de maintien de la paix, dont le cycle fiscal s'étend du 1er juillet au 30 juin, tandis que le cycle du budget ordinaire s'aligne sur l'année civile. Dans une action distincte, l'Assemblée générale a adopté le Programme d'action en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2024-2034, qui vise à relever les défis



particuliers auxquels sont confrontées les nations qui n'ont pas d'accès direct à la haute mer. Les pays en développement sans littoral (PDSL) sont confrontés à des obstacles considérables en matière de commerce et de développement, car ils dépendent des pays de transit, ce qui entraîne des coûts commerciaux plus élevés, des retards et une compétitivité réduite sur les marchés mondiaux. Le programme d'action définit cinq priorités: promouvoir une croissance économique

durable grâce à l'innovation et à la transformation structurelle, renforcer l'intégration commerciale régionale, améliorer la connectivité des transports, renforcer la résilience climatique et garantir des stratégies de mise en œuvre efficaces. Le nouveau cadre s'appuie sur le programme d'action de Vienne (2014-2024) et le programme d'action d'Almaty (2003), qui ont jeté les bases de la lutte contre les obstacles persistants auxquels sont confrontés les pays en développement sans littoral.

Obligations de l'entité sioniste

## La CIJ appelle au dépôt des preuves avant le 28 février prochain

La Cour internationale de Justice (CIJ) a émis mardi une ordonnance réglementant les procédures liées à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies d'émettre un avis consultatif sur les obligations de l'entité sioniste concernant les activités des agences onusiennes et des Etats tiers dans les territoires palestiniens occupés, appelant les parties concernées à déposer les preuves inhérentes avant le 28 février prochain, a rapporté mercredi l'agence de presse Wafa. "Le président de la CIJ

a décidé que les Nations unies et ses Etats membres, en plus de l'Etat de Palestine (membre observateur) peuvent fournir des preuves sur l'affaire au tribunal dans les délais spécifiés. Le président a fixé au 28 février 2025 la date limite pour le dépôt des déclarations écrites", a indiqué la CIJ dans une déclaration publiée sur son site, reprise par l'agence Wafa. La CIJ a précisé que cette démarche intervient après que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 19 décembre cou-

rant, une résolution confirmant la demande d'un avis consultatif auprès du Tribunal sur les obligations de l'entité sioniste, puissance occupante, à l'égard des activités humanitaires des agences onusiennes et d'autres Etats dans les territoires palestiniens occupés. La CIJ est le principal organe judiciaire des Nations Unies et a été créée en 1945. La Cour est composée de 15 juges élus et fournit des règlements juridiques et des avis consultatifs sur les questions juridiques dont elle est saisie.

## L'UNJIA dénonce la poursuite de l'assassinat de journalistes palestiniens

L'Union nationale des journalistes algériens (UNJIA), a dénoncé, jeudi, la poursuite de l'assassinat de journalistes palestiniens par l'entité sioniste, appelant la communauté internationale, les organisations de défense des droits de l'Homme et les organes de presse à condamner d'une seule voix ces violations systématiques. "L'assassinat de l'équipe de journalistes de la chaîne palestinienne "El Qods El Yawm" (Al Quds Today Tv) qui a été prise directement pour cible avec une planification préalable, lors de l'accomplissement de leur devoir profession-

nel, constitue un crime odieux qui s'ajoute à la longue liste des crimes barbares commis par l'entité sioniste contre les journalistes", lit-on dans un communiqué de l'UNJIA. Le ciblage des journalistes et correspondants par l'entité sioniste est une preuve indéniable de l'immense irritation ressentie par l'entité occupante à l'égard du travail de la presse libre, qui révèle au grand jour et met à nu ses plans criminels devant l'opinion publique mondiale, note le communiqué. "Ce nouveau massacre n'est pas un incident isolé, mais il fait partie de la politique

sioniste délibérée et obstinée visant à faire pression sur le peuple palestinien et ses forces vives et à leur imposer la réalité de la soumission à travers les agressions brutales, les meurtres et les déplacements", a déploré l'UNJIA. L'UNJIA a appelé "la communauté internationale, les organisations de défense des droits de l'Homme et les organes de presse à condamner d'une seule voix ces violations systématiques", soulignant l'impératif de faire pression sur les instances internationales en vue de poursuivre les criminels de l'occupation et les traduire en justice".